



**DECLARATION DE  
PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIERE  
2022**

- 01**  
**La Gouvernance et la Politique RSE du Groupe NOVARC**
- 02**  
**Le modèle d'affaires du Groupe NOVARC**
- 03**  
**Identification des principaux risques extra-financiers**
- 04**  
**Méthodologie du reporting**
- 05**  
**Analyse des risques et actions – Mesure de la performance**
- 06**  
**Données RSE à périmètre constant**
- 07**  
**Rapport de l'OTI**



## 1. LA GOUVERNANCE ET LA POLITIQUE RSE DU GROUPE NOVARC



*Le Fondateur du Groupe NOVARC et le Directoire se sont engagés depuis 2018 à s'inscrire durablement dans une démarche de progrès pour que les sociétés du Groupe NOVARC exercent leurs activités dans des conditions conciliant intérêt économique et responsabilité sociétale et à prendre en compte dans leurs investissements et dans le suivi de leurs actions des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance. Toutes les actions du Groupe NOVARC doivent être entreprises dans cette conscience : c'est l'engagement que le Groupe NOVARC donne à l'ensemble de ses parties prenantes.*

*La gouvernance bicéphale du Groupe NOVARC est assurée par le Directoire et le Conseil de surveillance lui-même doté de plusieurs comités, dont le Comité RSE créé au cours de l'exercice 2022.*

*Le Directoire détermine les orientations de l'activité des différentes divisions du groupe et veille à leur mise en œuvre, en prenant en considération les enjeux environnementaux sociaux et sociétaux de ses activités, sous le contrôle du Conseil de surveillance.*

*Le Comité RSE a pour mission de donner des avis au Conseil sur la manière dont le Groupe met en œuvre sa politique RSE.*

**Frédéric CROULLET**

Président du Conseil de  
Surveillance

**Jean-Noël REY**

Président du Directoire

## 2. LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE NOVARC

### 2.1. Organisation du Groupe NOVARC

Le Groupe NOVARC, fort de ses **1269 collaborateurs**, aux origines culturelles multiples et aux métiers variés, est depuis plus de 30 ans un acteur majeur sur la scène nationale et internationale dans les domaines de la sécurité certaine des réseaux électriques et de leurs électriciens, de la préparation et de la rénovation de véhicules et des consommables techniques (chimiques et autres) pour l'Industrie. C'est aussi un pionnier dans l'équipement spécifiques nécessaires auprès des concessions automobiles afin de protéger ceux qui interviennent sur les véhicules électriques et hybrides. Le Groupe accompagnera également la mise en œuvre des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques.

Les performances techniques, l'innovation, la qualité, l'écoute client ont permis au Groupe NOVARC de s'imposer et d'être reconnu comme expert tant en France qu'à l'international depuis sa création en 1993.

Le Groupe NOVARC appuie sa position sur **53 filiales** dont **32 en France** et **21 à l'international**, réparties en **trois Divisions** :



La **Division NOVARC Safety**, l'un des leaders dans la construction de solutions pour la sécurité et la performance dans les environnements électriques, s'adapte constamment aux spécificités des clients en offrant un support local.

Depuis 1993, la **Division NOVARC Safety** se construit en accueillant des marques de produits leaders sur le marché de la sécurité électrique. L'agrégation progressive de ces nouvelles marques et de nouveaux moyens industriels permet de disposer de l'offre de produits la plus large et la plus cohérente dans tous les domaines de la sécurité électrique.

Parallèlement, la **Division NOVARC Safety** continue sa stratégie d'internationalisation en s'implantant sur tous les continents pour être toujours au plus proche de ses clients afin d'y développer des solutions spécifiques répondant aux différentes normes en vigueur et aux bonnes pratiques métier.

La **Division NOVARC Safety** du Groupe est organisée en Unités Stratégiques Produits (USP) en charge de concevoir et fabriquer les produits de la Division et en Unités Stratégiques Commerce (USC) en charge de promouvoir et de commercialiser les produits de la Division en France, à l'Export ainsi que dans les pays où ses filiales sont implantées.



MOTION &  
INDUSTRY

La **Division Motion & Industry** conçoit, développe et fabrique des produits d'entretien, d'équipement et de rénovation destinés aux professionnels de l'automobile et de l'industrie.

La **Division NOVARC Motion & Industry** développe en permanence son offre dans le secteur de l'entretien automobile, le « *Car care* » et dans les secteurs industriels avec divers produits de nettoyage et d'entretien. Elle intervient aussi dans le domaine de l'aménagement du véhicules utilitaires et dans une offre d'immatriculation et de signalisation.

La **Division NOVARC Motion & Industry** intervient depuis 2002 dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie et fait constamment évoluer ses produits et ses services en investissant dans l'acquisition d'entreprises performantes et innovantes pour renforcer sa stratégie d'intégration verticale et sa présence auprès des clients de l'Industrie. Elle accélère le développement de ses gammes pour aller vers des produits encore plus responsables qui allient performance technique et durabilité.

Tournés vers l'avenir, la **Division Motion & Industry** s'oriente vers des gammes de produits responsables pour la planète et les clients.



NETWORKS

La **Division NOVARC Networks**, nouvelle division du Groupe NOVARC créée en 2021, est présente en France et à l'International et conçoit, fabrique, commercialise et installe les équipements pour la construction, la protection et la maintenance des réseaux de transport et de distribution d'électricité pour les compagnies d'électricité (de la basse à la haute tension), les réseaux ferroviaires, métro et tramway. Les sociétés composant cette nouvelle division sont également présentes sur le marché des télécoms (mobiles et filaires) par la conception, fabrication et installation d'antennes relais et accessoires.

## 2.2. Les valeurs du Groupe NOVARC

### NOS VALEURS FONDATRICES

#### NOVARC, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Le développement de NOVARC s'appuie sur un socle de valeurs essentielles. Son nom scelle deux ambitions fondatrices :

##### L'INNOVATION

L'innovation, c'est l'ambition de toujours proposer à nos clients des solutions originales et performantes.

L'innovation produit est au cœur de notre business-model, nous cherchons à avancer dans le sens du monde, mais aussi, et surtout, dans celui de nos clients.

##### L'ARCHE

L'Arche, c'est la voûte qui nous unit ; nous, nos équipes et surtout nos clients.

Le lien humain entre les employés du groupe, et celui qui nous lie à nos clients, est un lien d'écoute, de communication et de bienveillance. Le partage fait partie intégrante de notre ADN. C'est l'ambition de se dire qu'ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN...



#### NOVARC FOUNDATION



Au-delà de la famille NOVARC, nous tenons à nous engager pour un monde meilleur en nous impliquant dans des projets associatifs ou humanitaires via le fonds de dotation **NOVARC FOUNDATION**, créé le 7 août 2017.

Au travers de celui-ci, nous participons aux programmes d'électrification des pays en voie de développement, et en particulier en Afrique, en lien avec notre activité et apportons notre soutien aux projets humanitaires portés par nos collaborateurs.

NOVARC FOUNDATION incarne l'esprit de générosité du Groupe NOVARC alliant utilement croissance et partage.

## FCPE NOVARC / MANCO



Pour les collaborateurs qui souhaitent faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail et profiter des performances du Groupe, NOVARC a ouvert son capital à ses collaborateurs au travers d'un Fonds commun de placement d'entreprise : « **FCPE NOVARC** ».

Par ailleurs les collaborateurs situés hors de France ont eu également la possibilité dès 2019 de faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail grâce à l'ouverture du capital de la société **NOVARC MANAGEMENT** (« **MANCO** »).

16,86 % des collaborateurs sont à ce jour actionnaires du Groupe.

Le Groupe NOVARC souhaite accélérer le développement de l'actionnariat salarié en permettant à tous ses collaborateurs, présents et futurs, de bénéficier de ces dispositifs.

## NOTRE POLITIQUE RSE



### Notre objectif environnemental

Atteindre la neutralité carbone en 2035 grâce à la maîtrise de notre impact énergétique et au développement des produits éco-responsables.

### Notre ambition sociale

Développer une marque employeur forte et placer le capital humain au cœur de nos actions : protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs, bien-être au travail, formation et développement des compétences, mobilité, diversité, accords d'intéressement, actionnariat salarié (FCPE).

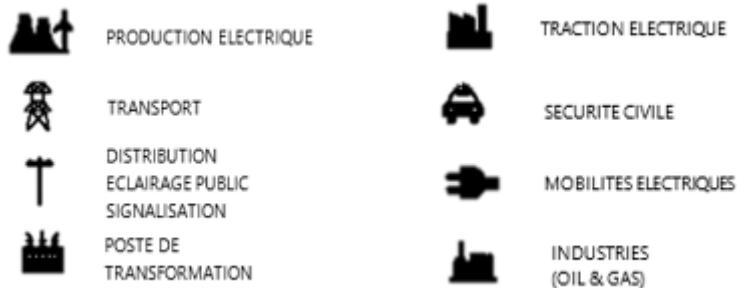
### Notre responsabilité sociétale et humanitaire

Notre culture d'entreprise est centrée sur le client. Le groupe a mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

## 2.3. Les activités des Divisions du Groupe NOVARC

### 2.3.1. Présentation des activités de la Division NOVARC SAFETY

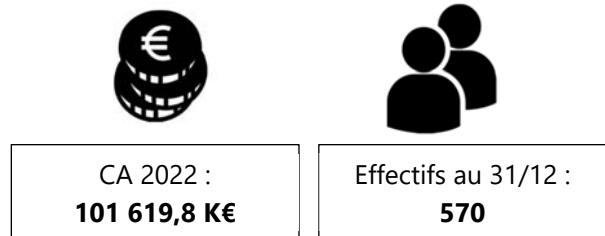
#### LES DOMAINES D'ACTIVITE



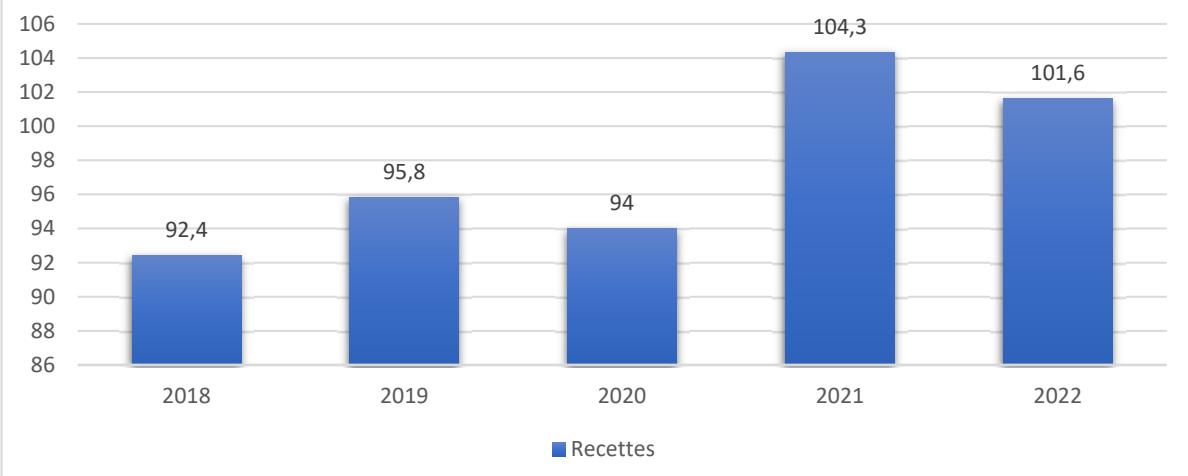
#### PROCESS INDUSTRIELS

- Fonderie
- Alu-laiton-bronze,
- Pultrusion,
- Injection,
- Plasturgie,
- Usinage-tournage CN,
- Transformation des polymères,
- Trempage,
- Maroquinerie.

#### CHIFFRES CLÉS ET PANORAMA FINANCIER



#### Chiffre d'affaires Division NOVARC SAFETY en m€



\* La baisse du chiffre d'affaires dans la Division NOVARC Safety peut être expliquée par le fait qu'une des sociétés majeures de la Division a été transférée dans la Division NOVARC Networks. A périmètre constant, le CA de la Division serait de 112 m €.

La Division NOVARC Safety est un **fabricant et distributeur de renommée mondiale dans le domaine de la protection des biens et des personnes contre les risques électriques**, et offre une large gamme de solutions de sécurité pour les travaux sous tension ou hors tension. de tout travail.

Avec une **gamme complète de produits et services**, les activités de la Division couvrent une **large part des marchés suivants** : les **services publics** (directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants dans la production d'électricité, la T&D, la traction électrique), les **installateurs et diverses industries** (défense civile, voitures électriques, pétrole & gaz...) et les **distributeurs**.

La Division NOVARC Safety est active tout au long de la chaîne de valeur, en étant en mesure de fournir des produits de la centrale électrique au transformateur, en haute et moyenne tension, jusqu'à l'utilisateur final pour une utilisation industrielle ou domestique de moyenne et de basse tension. Par l'intermédiaire de ses différentes filiales, elle **fournit aux opérateurs ou aux électriciens des équipements électriques complets sur l'ensemble du processus** qui comprend les EPI, l'accès au réseau et les secteurs de travaux d'installation.

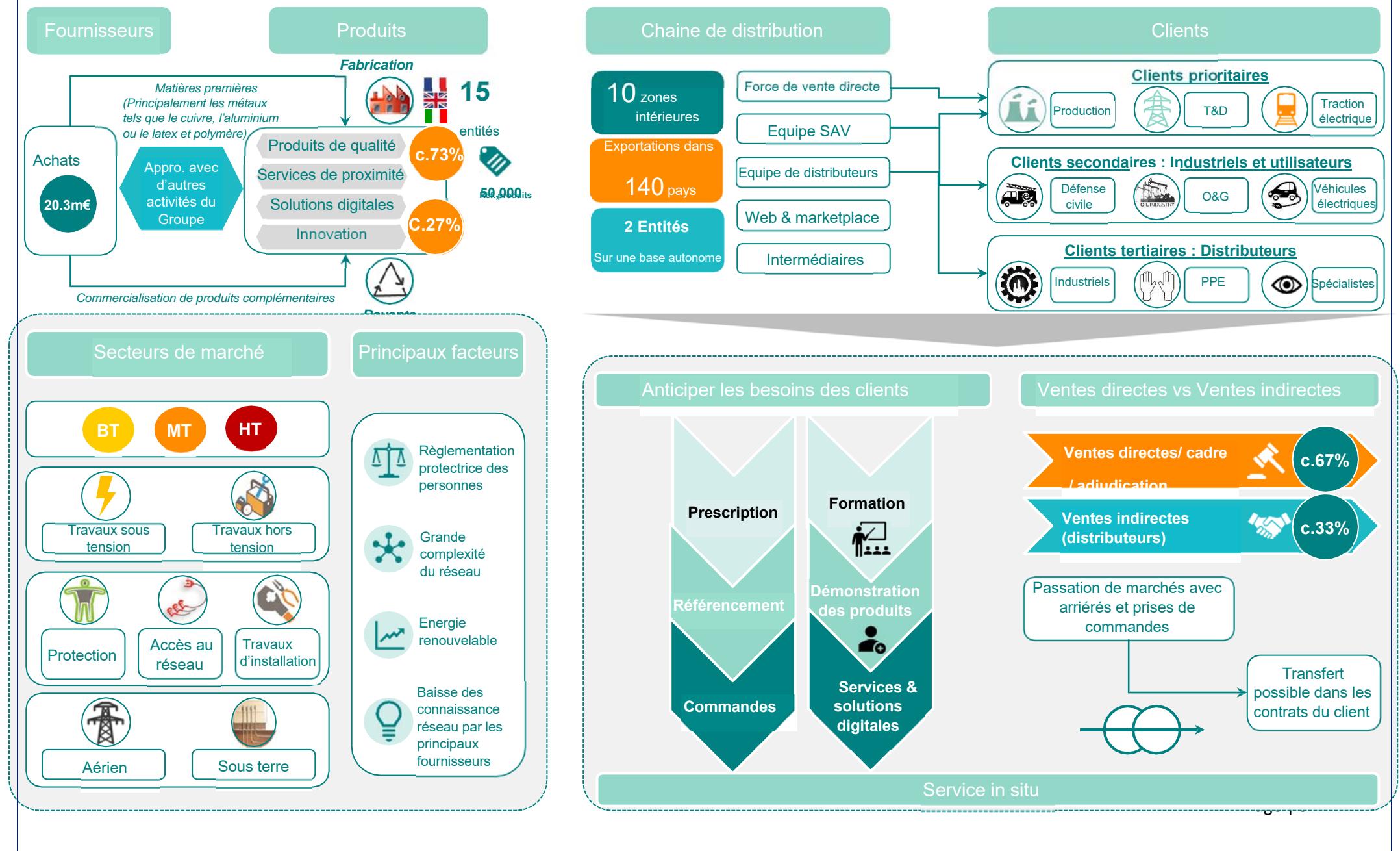
La Division NOVARC Safety s'adresse aux marchés français et international et développe ses produits en fonction de l'environnement réglementaire (ex: normes françaises, britanniques, italiennes, américaines) à travers ses filiales en France et dans le monde. Elle commercialise des produits dans plus de 130 pays.

Les origines industrielles de la Division sont profondément ancrées dans la qualité et le savoir-faire français. Avec **11 entités de fabrication en France, 1 en Italie et 1 au Royaume-Uni**, l'ensemble du processus industriel de la conception à la fabrication des équipements de sécurité électrique est contrôlé en interne avec un fort savoir-faire sur le terrain. **L'intégration et l'innovation de la fabrication sont des éléments majeurs de la stratégie de la Division** pour élargir le portefeuille de produits et de compétences afin de répondre aux problèmes des clients dans les plus brefs délais et de fournir les solutions les plus précises.

La Division NOVARC Safety entend devenir un **acteur européen et mondial de premier plan dans les trois principaux secteurs** qu'elle couvre sur la base d'un **plan stratégique clair** reposant principalement sur quelques objectifs clés :

- devenir un standard du marché pour les produits de sécurité ;
- couvrir tous les produits de la famille avec des solutions et proposer systématiquement la gamme complète de produits à ses clients ;
- compenser la perte d'expertise de ses clients par un rôle de conseil ;
- l'expansion géographique sur de nouveaux marchés (par exemple, les normes ASTM) ;
- l'innovation produit sur une offre plus haut de gamme ;
- la digitalisation ;
- la croissance externe

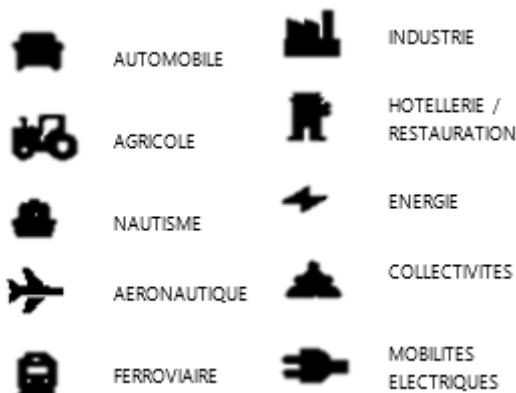
## MODELE D'AFFAIRES



## 2.3.2. Présentation des activités de la Division NOVARC MOTION & INDUSTRY

La Business Unit **MOTION & INDUSTRY** conçoit, développe et fabrique des consommables techniques d'équipement et de rénovation destinés notamment aux professionnels de l'automobile et de l'industrie.

### LES DOMAINES D'ACTIVITE



### PROCESS INDUSTRIELS

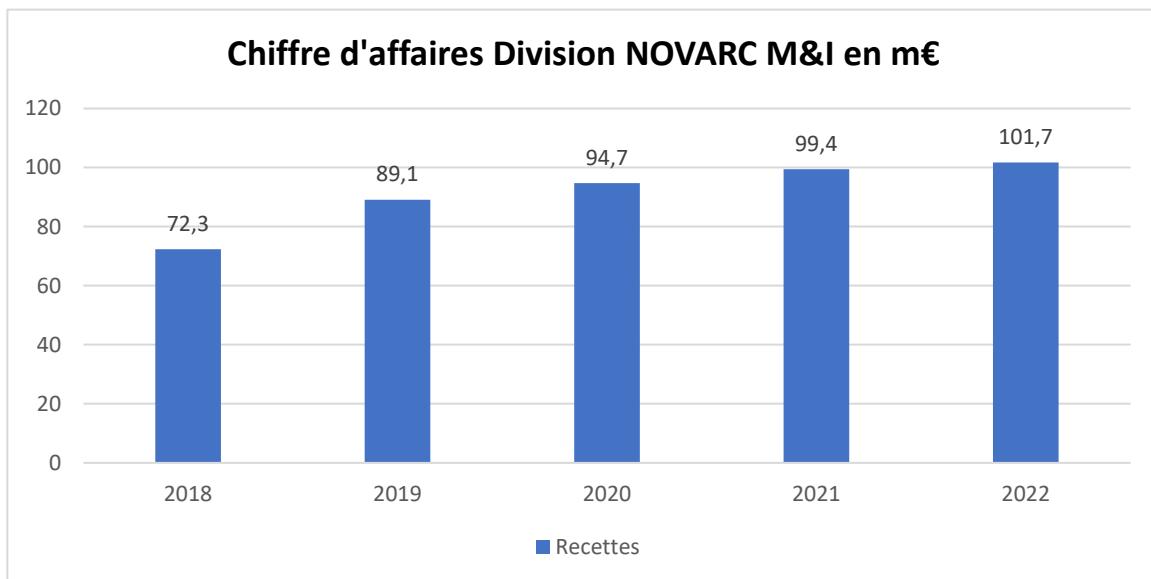
#### CHIFFRES CLÉS ET PANORAMA FINANCIER

- Fonderie
- Formulation chimique,
- Soudure robotisée alu & acier,
- Embouteillage & conditionnement,
- Découpe & cambrage,
- Assembleur & mélangeur ,
- Chimie de spécialité,
- Logistique 24/48h.



CA 2022 :  
**101 737,4 K€**

Effectifs au 31/12 :  
**442**



La Division M&I est un **fabricant et distributeur européen dans le domaine des produits chimiques pour les secteurs industriels**, destinés en particulier aux professionnels de l'Automobile, de l'Agriculture ou de l'Industrie. Au cours de la dernière décennie, la Division a élargi son offre de produits grâce à des acquisitions d'entreprises prospères et innovantes desservant des marchés connexes. Ainsi, elle fabrique et distribue désormais des produits principalement en B2B dans les secteurs suivants : **Automobile** (lavage, auxiliaires de peinture, confort, entretien des véhicules électriques), **Agriculture** et **Industrie** (atelier, préparation, santé et sécurité), **barres de toit et accessoires** pour véhicules utilitaires, **plaques d'immatriculation et panneaux de signalisation**.

La Division commercialise ses produits par l'intermédiaire de ses filiales en France, en Allemagne, en Belgique et également aux États-Unis depuis 2020. Elle s'adresse à la fois au marché français et international, **vendant des produits dans plus de 70 pays**.

L'intégration récente de la fabrication de procédés chimiques est un élément majeur de la stratégie de la Division visant à élargir le portefeuille de produits et de compétences afin de répondre aux demandes des clients. Les origines industrielles de la Division sont profondément ancrées dans l'**expertise française et allemande de la formulation chimique**. Avec 4 unités de fabrication en France et 1 en Allemagne, l'ensemble du processus industriel du développement à la

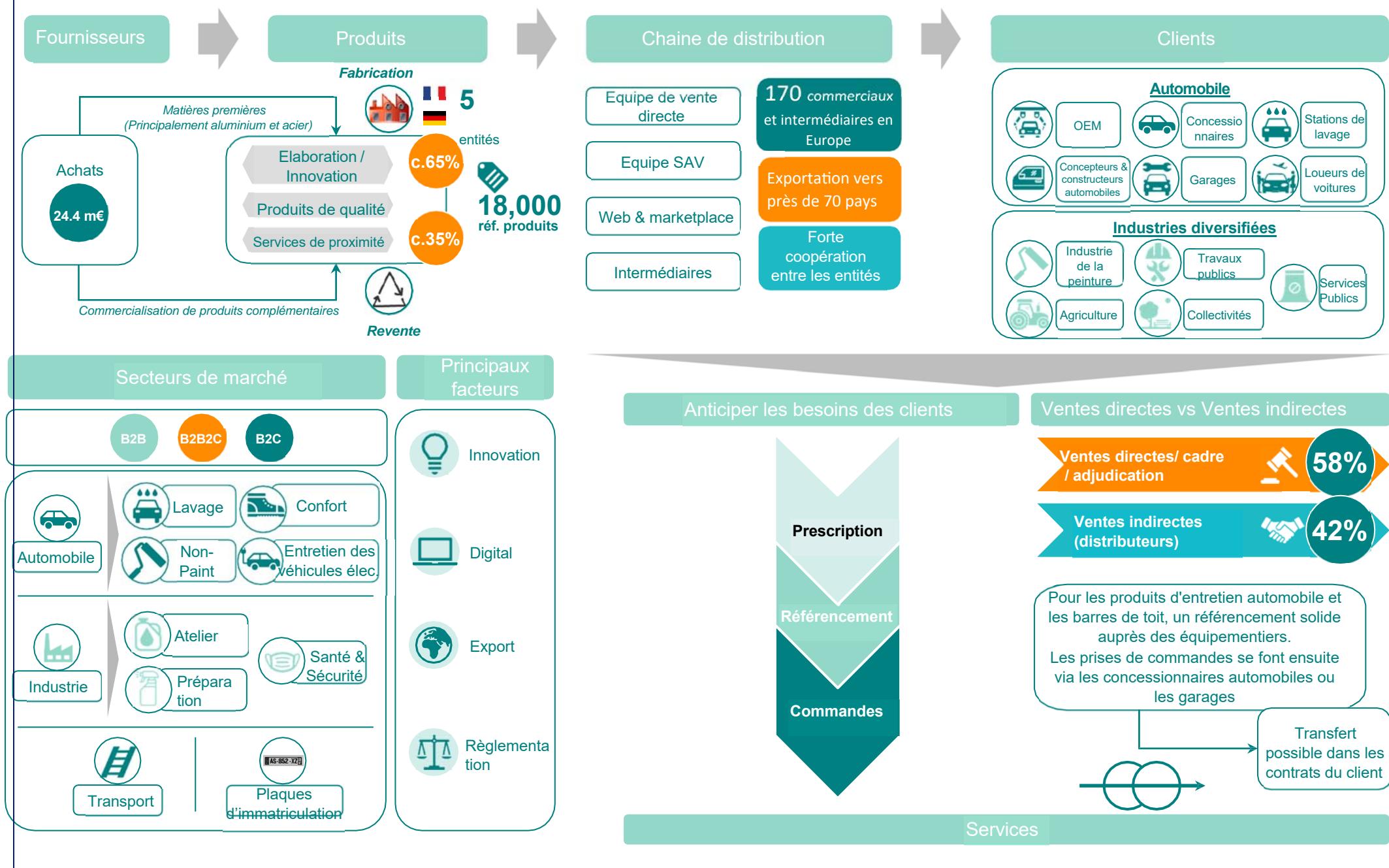
production est contrôlé en interne avec un fort savoir-faire sur le terrain.

Soucieux du **respect de l'environnement** et de l'impact de son activité sur la biodiversité, la Division NOVARC M&I travaille depuis plusieurs années sur des produits dits « verts ». Des entités du Groupe développent et commercialisent des **gammes de produits biologiques sans solvants**, dont certains sont **éco-certifiés**, et privilégient les matières premières d'origine végétale, sans danger pour l'environnement ainsi que les emballages plus écologiqueséconomiques. La Division NOVARC M&I a constitué en mars 2022 un Groupe de travail sur la thématique de la **Chimie Responsable** afin de réfléchir plus intensément à la mise en œuvre de principes pour **réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement**.

La Division M&I entend devenir rapidement un acteur européen de premier plan dans chaque domaine qu'elle couvre en suivant un **plan stratégique clair** répondant à plusieurs objectifs parmi lesquels :

- consolidation des synergies entre ses entités et poursuite du recouplement des références,
- expansion géographique,
- innovation produit, digitalisation et croissance externe,
- Stratégie de développement des produits dits « verts » dans le cadre d'une Chimie Responsable.

## MODELE D'AFFAIRES

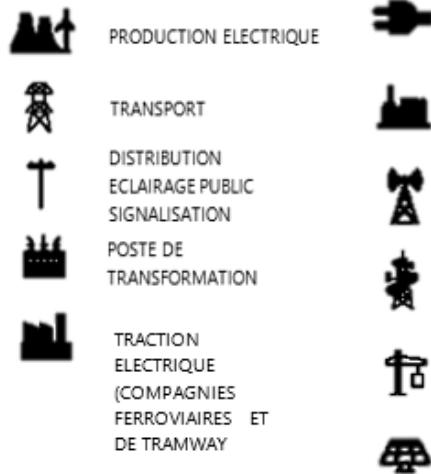


### **2.3.3. Présentation des activités de la Division NOVARC NETWORKS**

Créée en 2021, la Business Unit Networks conçoit, fabrique, commercialise, installe et assure la maintenance et la réparation des équipements pour la construction,

la protection et la maintenance des réseaux électriques (de la basse à la haute tension), des réseaux ferroviaires et des réseaux pour les télécoms (mobiles et filaires).

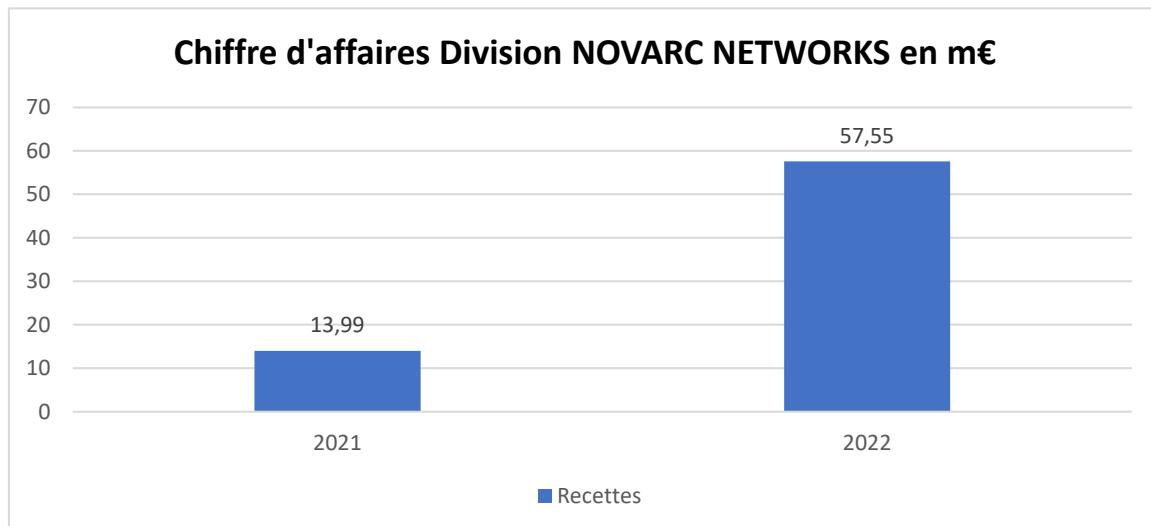
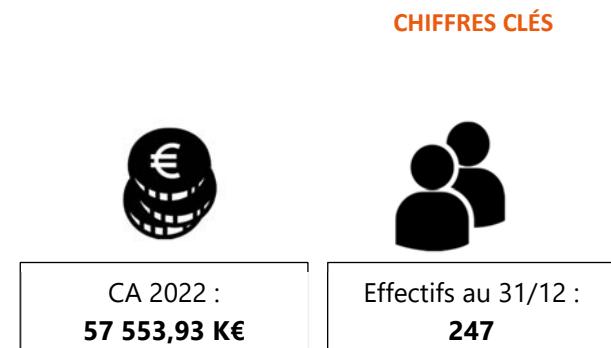
#### **LES DOMAINES D'ACTIVITE**



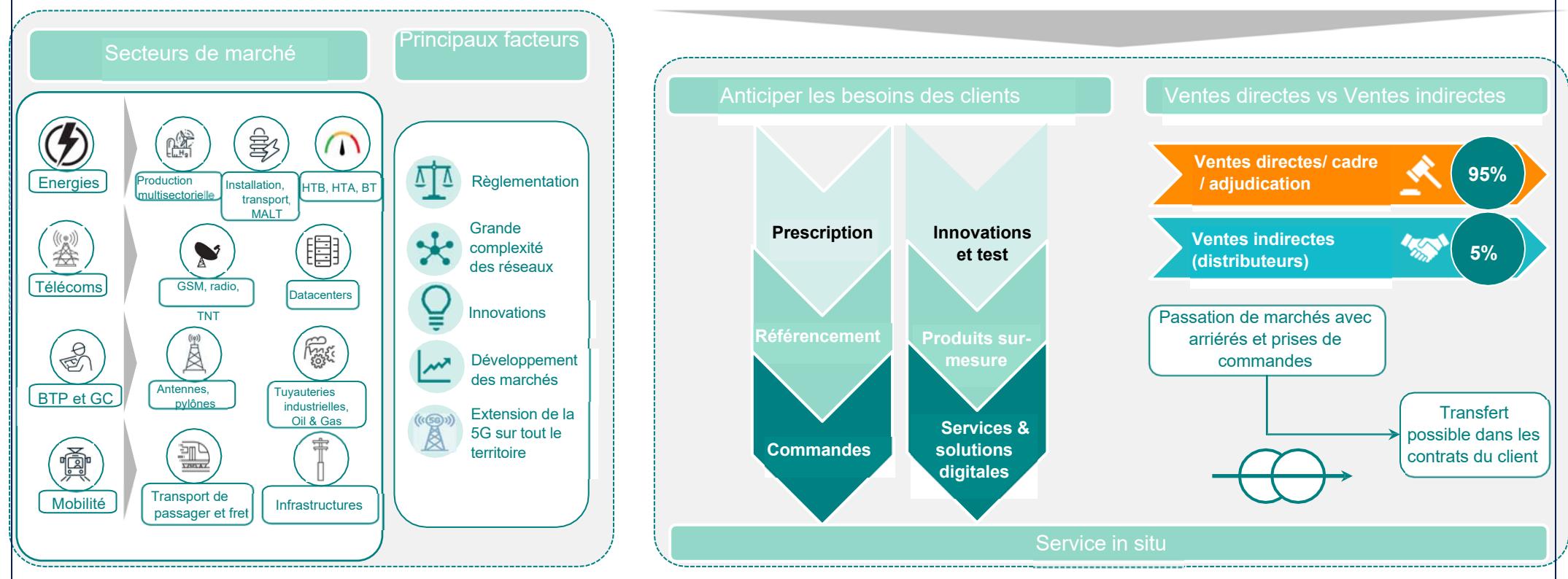
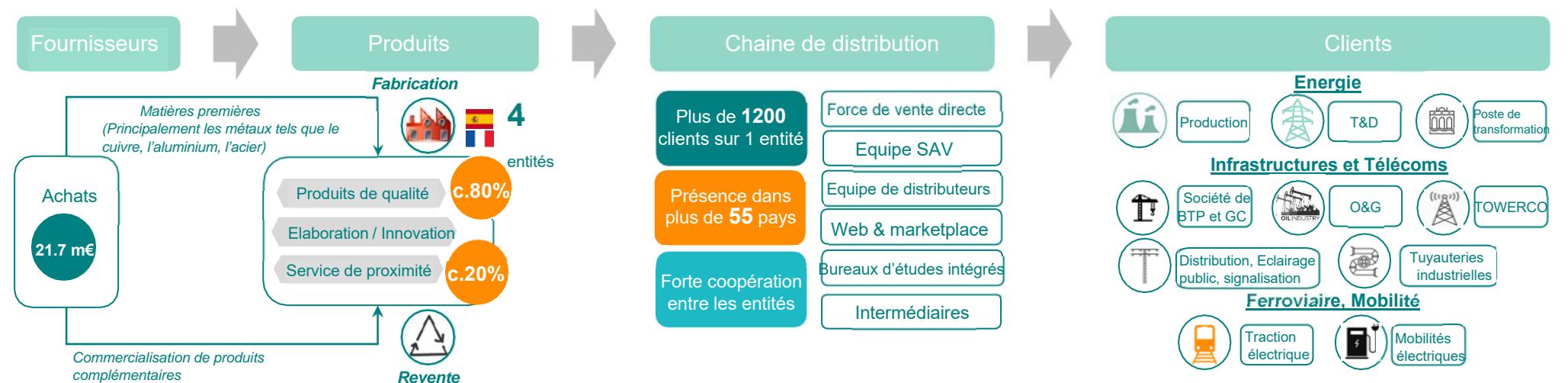
#### **PROCESS INDUSTRIELS**

#### **ET PANORAMA FINANCIER**

- Ferrures et armements en acier galvanisé à chaud,
- Soudure robotisée,
- Conditionnement,
- Découpe laser automatisée,
- Logistique 24/48h.



## MODELE D'AFFAIRES



La Division NOVARC Networks, intégrée au Groupe NOVARC en cours d'année 2021, est un partenaire privilégié pour les entreprises à la recherche de solutions pour créer et valoriser leurs projets dans le domaine de la distribution d'énergie, de l'infrastructure et de services de réseaux.

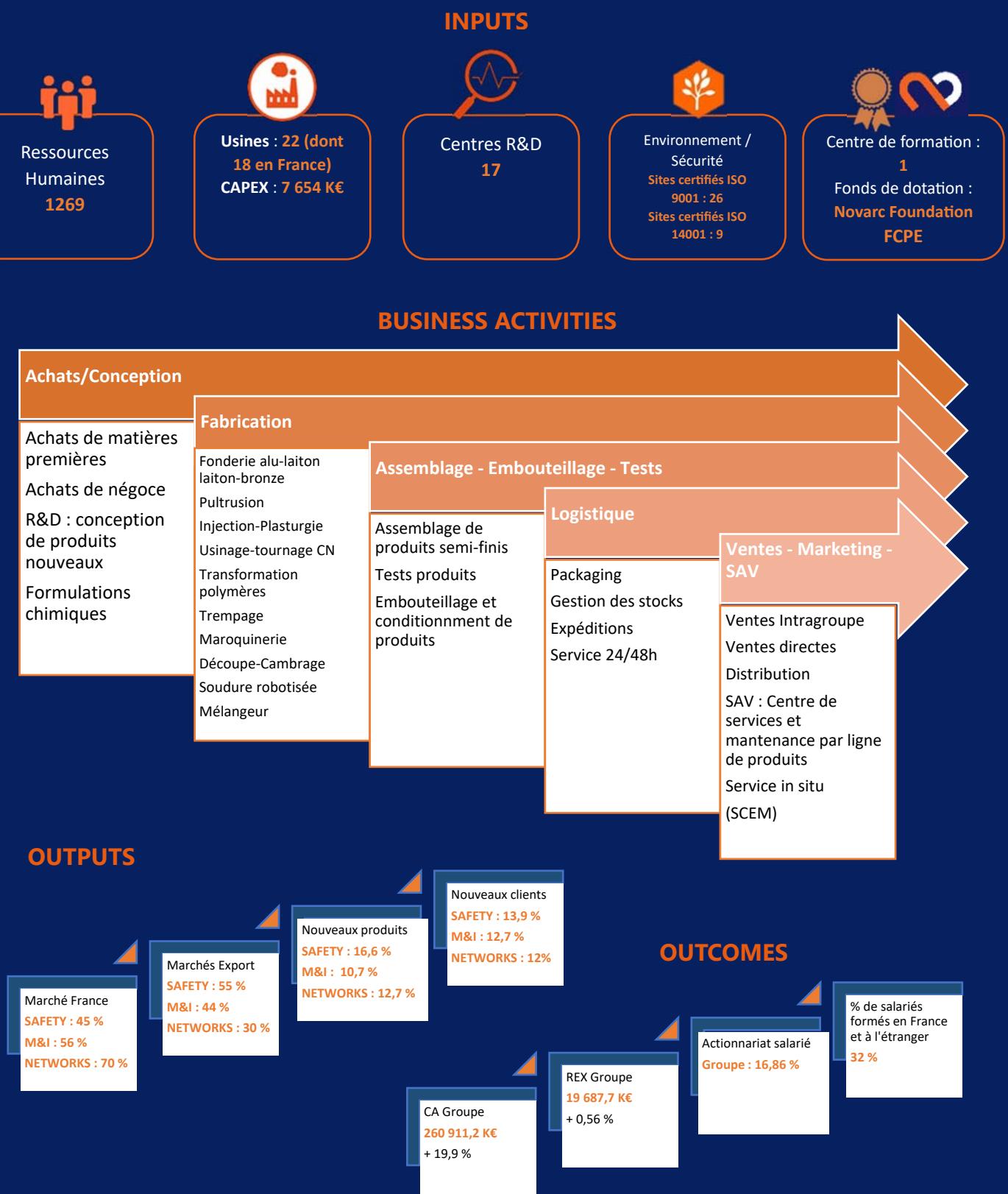
Spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de matériels et accessoires de support de câbles pour la distribution d'énergie basse et moyenne tension mais également de supports métalliques, elle intervient sur 3 secteurs en France et à l'international :

- Le transport et la distribution d'énergie ;
- L'installation et le renforcement de structures métalliques & télécom ;
- Le supportage de lignes caténaires, métro, tramway, trolleybus.

Les sociétés affichent un fort développement à l'international, avec une **présence sur plus de 30 pays dans le Monde.**

La Division NOVARC Networks affiche une réelle volonté de proposer des solutions innovantes et écologiques, afin de participer à la préservation de l'environnement en développant des produits entièrement recyclables.

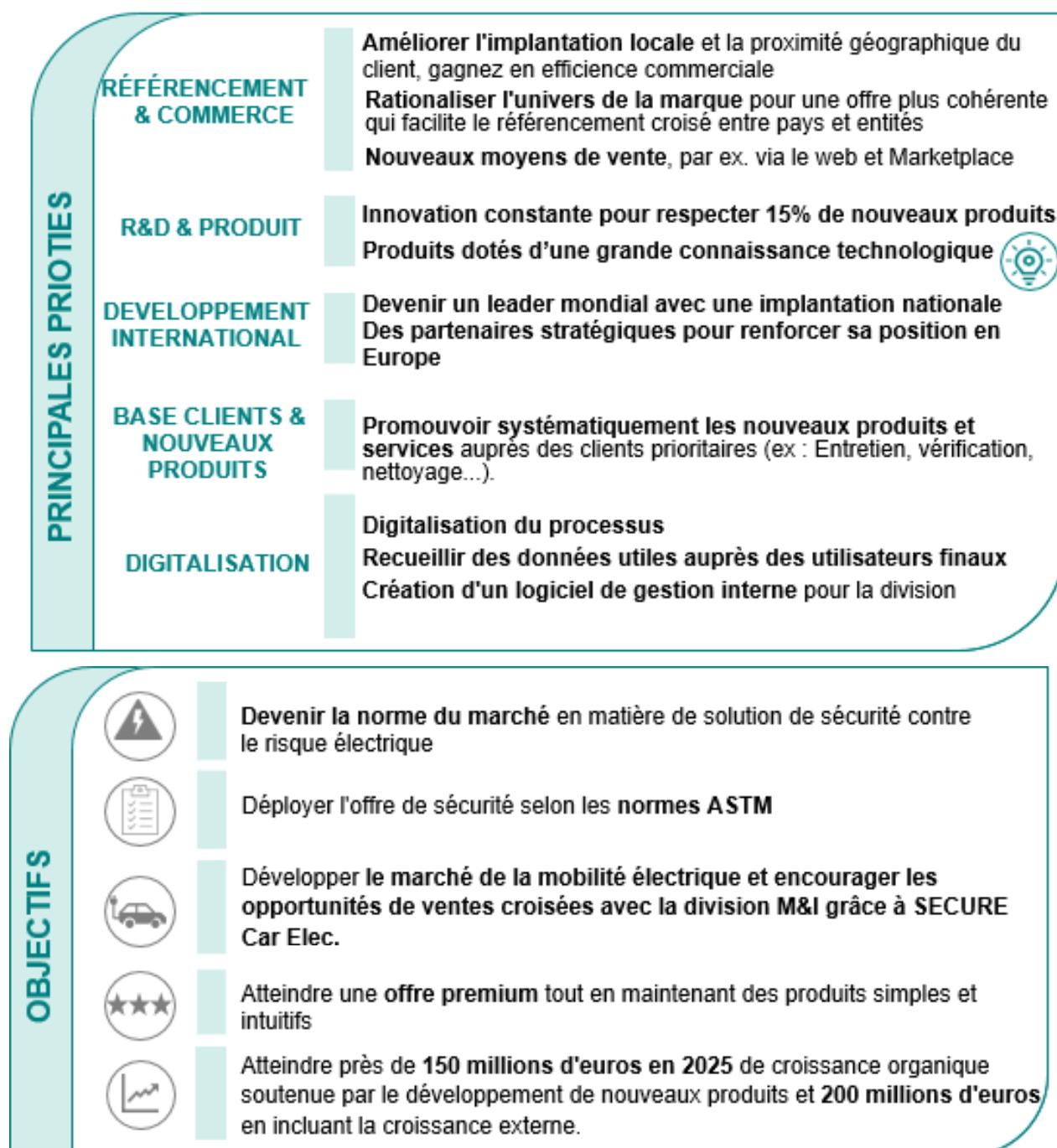
## 2.4. La Chaine de création de valeur du Groupe NOVARC



## 2.5. La stratégie du Groupe NOVARC

Depuis 1993, notre Groupe ne cesse de se consolider du fait de sa croissance organique et de ses croissances externes dans les deux Divisions historiques. Le Groupe a une vision stratégique à l'horizon 2025 (« CAP 2025 »).

Pour la Division **NOVARC SAFETY**, cette stratégie s'inscrit de la manière suivante :



Concernant la Division **NOVARC MOTION & INDUSTRY**, la stratégie est la suivante :



Concernant la Division NOVARC NETWORKS, les priorités et objectifs sont les suivants :

PRINCIPALES PRIORITÉS	
<b>RÉFÉRENCEMENT &amp; COMMERCE</b>	Identification des clients clés pour la croissance organique et croisements entre pays Recrutement de compétences clés
<b>R&amp;D &amp; PRODUIT</b>	Innovation constante et excellence de service Sécurité et culte d'entreprise préventive grâce à des bureaux d'étude présents dans chaque filiale
<b>DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL</b>	R&D au service de l'amélioration constante des processus d'études et de fabrication Devenir un leader mondial avec une implantation nationale Des partenaires stratégiques pour renforcer sa position en Europe
<b>REFORCEMENT DE LA STRATÉGIE</b>	Consolider ses positions actuelles dans ses domaines de prédilection
<b>DIGITALISATION</b>	 <b>Mise à la terre</b>  <b>Energie</b>  <b>Ferroviaire</b>  <b>Infrastructures et télécoms</b>

OBJECTIFS	
     	Continuer d'offrir une <b>large gamme</b> de produits, d'outillages et de protections individuelles s'adressant au marché de la sécurité électrique, du ferroviaire et des infrastructures et télécoms Atteindre une <b>offre premium</b> tout en maintenant des produits simples et intuitifs Prendre en compte les exigences du <b>développement durable</b> avec des solutions recyclables Rester <b>compétitif, dynamique et efficace</b> en développant son réseau commercial et son support technique après-vente obtenir un <b>référencement</b> chez tous les acteurs majeurs du marché Développer la Division en misant sur l' <b>acquisition de nouvelles sociétés</b> reconnues pour leur excellence dans ses domaines de prédilection et accroître sa <b>croissance organique</b> Asseoir sa position et agrandir son offre dans les domaines de la BT HTB aérien souterrain, accessoires de réseaux et consommables réseaux.

Afin d'élargir son panel d'activités, le Groupe NOVARC a fait le choix d'investir dans la création d'une nouvelle division, la Division NOVARC Networks, spécialisée dans les réseaux électriques aériens moyenne tension et dans les supports de télécommunications pour le déploiement de la 5G ainsi que leurs composants.

Dans une démarche de croissance, le Groupe NOVARC a acquis, en 2022, une nouvelle société spécialisée dans le domaine de la mise à la terre, de la soudure aluminothermique et des résistances de puissance fortement implantée en Espagne, dans les pays d'Amérique latine ainsi qu'en Afrique et au Moyen-Orient, renforçant ainsi sa présence à travers le globe et alimentant sa position sur le marché du matériel de mise à la terre, avec une des gammes les plus larges du secteur, et une forte

intégration verticale qui lui assurera à la fois indépendance et réactivité..

La stratégie du groupe NOVARC est également de développer des synergies entre ses Divisions en renforçant l'offre de produits pour la mobilité électrique. Le *cross-selling* qui donne tout son sens à la deuxième partie de notre nom « **ARC** » qui symbolise l'arche, entre autres, l'alliance entre nos métiers. Dans le Groupe NOVARC, c'est au travers de nos relations avec nos parties prenantes que nous développons nos connaissances, que nous transformons le Groupe et que nous réalisons nos ambitions.

Deux d'entre elles sont particulièrement essentielles à notre succès :

## NOS COLLABORATEURS

Notre management se veut bienveillant, fondé sur la responsabilité et le développement des compétences de chacun. Le dialogue est permanent, marqué par des rendez-vous d'échanges réguliers : les entretiens individuels.

Le nombre de salariés au 31/12 du Groupe a crû de 9,6 % en 2022.

Le management du Groupe est fondé sur la responsabilité et le développement des compétences de chacun. La politique en termes de ressources humaines est axée sur **5 piliers complémentaires** :

- Le bien-être au travail ;
- La mobilité et la diversité ;
- La formation, le développement des compétences, et la rétribution de la performance ;
- La « *marque employeur* » du Groupe ;
- Une exigence bienveillante.

Le développement des compétences de nos collaborateurs s'appuie sur une politique de formation renforcée. Grâce à cette politique, **32% des salariés du Groupe** ont pu être formés au cours de l'année 2022, contre 32% en 2021.

A cette fin, le Groupe NOVARC s'est doté d'un organisme de formation afin de permettre à tous ses salariés de bénéficier d'un meilleur suivi des formations : La **NOVARC ACADEMY**.

En 2023, NOVARC ACADEMY veut consolider ce rôle de courroie de transmission dans le Groupe NOVARC : il s'agit de rassembler l'information, la synthétiser, construire des parcours pédagogiques attractifs et organiser la formation de tous les personnels actuels et futurs. Au-delà des compétences techniques à dispenser, NOVARC ACADEMY a aussi un rôle à jouer dans la diffusion de la culture d'entreprise qui contribue à la cohésion du groupe. NOVARC ACADEMY s'inscrit pleinement dans le plan stratégique groupe « **CAP 2025** ».

Le Groupe NOVARC a pour objectif de capitaliser sur les savoirs pour donner du sens au travail collectif et transmettre aux générations futures.

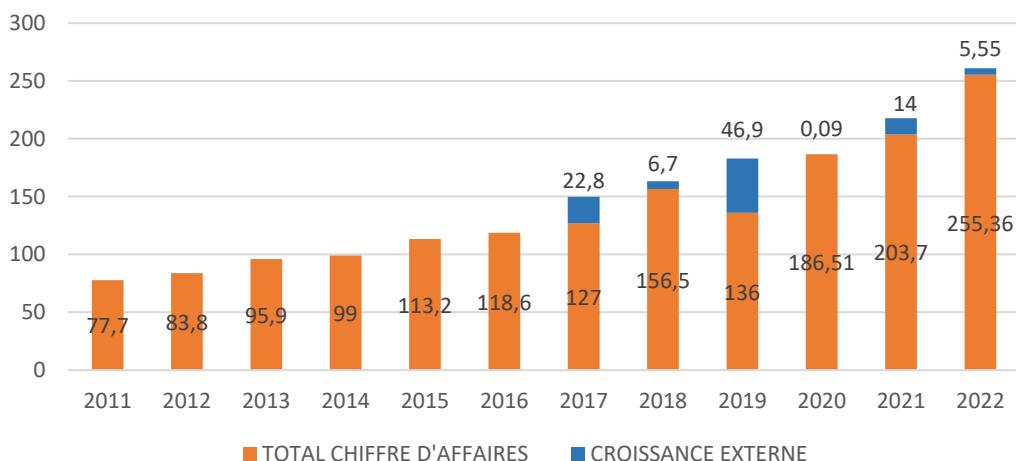
## NOS CLIENTS

Dès la conception des produits, leur satisfaction est centrale dans nos préoccupations. Avec nos produits, nous répondons à leurs besoins, dans toute leur diversité. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'être à l'écoute de ses clients en leur

offrant des produits conçus et adaptés à leurs besoins ainsi qu'un SAV et un Service in Situ situés au plus près du client.

Le chiffre d'affaires du Groupe a crû de 19,9 % en 2022.

## CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



Pour parvenir à l'objectif du CAP 2025, NOVARC s'est fixé l'atteinte des objectifs suivants :

+15%  
DE NOUVEAUX  
PRODUITS

+15%  
DE NOUVEAUX  
CLIENTS

+15%  
DE REX

### ❖ 15% DE NOUVEAUX PRODUITS

Parce que l'environnement évolue, les besoins de nos clients se modifient constamment. Notre offre produit doit naturellement s'adapter à cette logique. C'est dans cet esprit que nos collaborateurs se « challengent » tous les jours pour constamment revisiter leur portefeuille Produits.

Afin de chiffrer cette ambition et pour garantir à nos clients un accès constant à l'innovation, nous

avons pour objectif de réaliser notre Chiffre d'affaires avec 15 % de NOUVEAUX PRODUITS.

Le pourcentage de nouveaux produits au 31/12/2021 par Division est le suivant :

NOVARC SAFETY	16,60 %
NOVARC M&I	10,77 %
NOVARC NETWORKS	12,77 %

#### ❖ 15% DE NOUVEAUX CLIENTS

En tant que leader sur nos marchés, nous devons vérifier que nous emmenons avec nous de nouveaux clients.

Réussir à intégrer 15 % de NOUVEAUX CLIENTS, c'est nous animer tous les jours pour inventer de nouvelles façons de vendre et vérifier que notre offre reste performante.

Le pourcentage de nouveaux clients au 31/12/2021 par Division est le suivant :

NOVARC SAFETY	13,90 %
NOVARC M&I	12,69 %
NOVARC NETWORKS	12,08 %

#### ❖ 15% DE REX

Une entreprise en bonne santé est d'abord une entreprise qui crée de la richesse.

L'indicateur qui définit facilement cette création de valeur est le RÉSULTAT d'EXPLOITATION.

Afin de garantir notre capacité à nous développer (en produits, en commerce, en industrie), nous ambitionnons un grand REX annuel de 15 % (Grand REX = REX = Résultat d'exploitation + Résultat financier + Prestations NOVARC)

NOVARC SAFETY	12,60 %
NOVARC M&I	10,43 %
NOVARC NETWORKS	10,86 %

Le REX (Résultat courant avant impôts) consolidé du Groupe a crû de 0,56 % en 2022.

### 3. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

L'entrée en vigueur du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, visant à appliquer de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises a fait évoluer cette année l'exercice de reporting extra-financier. Tenu désormais de publier une Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe a réalisé l'analyse de ses

enjeux au travers d'une approche par les risques tel qu'exigé.

Afin de réaliser cette analyse, le Groupe a mobilisé les représentants de l'ensemble de ses activités pour identifier les risques associés à ses Divisions : NOVARC Motion & Industry, NOVARC Safety et NOVARC Networks.

TITRE DES PARTIES	ENJEUX	RISQUES	INTITULES DES RISQUES
4.1. Risques environnementaux	Changement climatique	Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies / Inondations / tempêtes)	<a href="#"><u>4.1.1. Les risques liés au changement climatique</u></a>
		Impact des activités sur le changement climatique	<a href="#"><u>4.1.2. Maitrise des consommations d'énergie liées aux activités du groupe et ayant un impact sur le changement climatique</u></a>
	Raréfaction des ressources	Approvisionnement des matières premières (Eau - Alu- Acier Produits issus des terres rares)	<a href="#"><u>4.1.3. Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)</u></a>
	Protection des écosystèmes/Economie circulaire	Impacts environnementaux (air, eau, sols, déchets) liés aux produits distribués	<a href="#"><u>4.1.4. Protection des écosystèmes : impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués</u></a>
4.2. Risques sociaux	Santé et Sécurité	Accidents du travail – Maladies professionnelles – Risques psycho-sociaux	<a href="#"><u>4.2.1. Santé et sécurité des collaborateurs : la maitrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux</u></a>
		Absentéisme	<a href="#"><u>4.2.2. Risques sociaux liés à l'absentéisme</u></a>
	Gestion des compétences	Attraction et rétention des talents	<a href="#"><u>4.2.3. Risques sociaux liés à la gestion des compétences : les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents</u></a>
		Croissance du Groupe - Risques de transformation des métiers	<a href="#"><u>4.2.4. Risques sociaux à la gestion des compétences : Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers</u></a>
4.3. Risques sociétaux	Egalité et diversité	Promotion de la diversité et de l'égalité des sexes	<a href="#"><u>4.2.5. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Promouvoir la diversité et l'égalité des sexes</u></a>
	Sécurité des utilisateurs	Risque lié à l'évolution des normes	<a href="#"><u>4.3.1. Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits</u></a>
	Qualité des produits	Services et relation clients	<a href="#"><u>4.3.2. Services et relations clients</u></a>

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé avait déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale, à la suite de la propagation du virus de la Covid-19, puis l'a qualifié de pandémie en date du 11 mars 2020. Afin de lutter contre la propagation du virus, les gouvernements du monde entier avaient été dans l'obligation d'adopter des mesures sociales et économiques restrictives, qui ont eu un impact significatif sur l'économie mondiale.

Les impacts dus au prolongement de la crise sanitaire liée au virus de la Covid-19 sont difficilement mesurables à ce jour.

L'année 2022 a été impactée par le conflit militaire en Ukraine initié en février 2022. Ses effets sont

visibles sur l'indicateur « approvisionnement des matières premières », notamment en raison de l'augmentation des coûts des matières premières et de leur raréfaction.

La Direction du Groupe NOVARC a pris la décision de ne pas modifier substantiellement la cotation des risques extra-financiers présente depuis quatre ans.

Dans une démarche d'amélioration continue, les risques déjà identifiés ont été approfondis et consolidés afin de remplir les engagements pris par le Groupe dans la Déclaration de Performance Extra-Financière 2021.

## **4. METHODOLOGIE DU REPORTING**

### **4.1. Contexte réglementaire**

Conformément à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, le Groupe NOVARC met en place la Déclaration de Performance Extra-Financière («

DPEF »). Ces nouvelles dispositions conduisent à présenter des informations sur les thématiques répondant aux principaux risques extra-financiers pour le Groupe.

### **4.2. Processus d'identification des principaux risques Extra-financiers**

L'identification et la synthèse des risques principaux, au regard des attendus de la DPEF, a été réalisée de manière collaborative, sous la supervision de la Direction juridique, par le Comité de pilotage RSE avec les représentants de différents départements et les responsables en charge des sujets entrant dans le champ de la déclaration de performance extra-financière et notamment des conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Afin de prioriser les risques extra-financiers préalablement identifiés lors de groupes de travail, une matrice d'évaluation a été formalisée pour chaque Division incluses dans le périmètre de la DPEF portant sur l'exercice 2022 (NOVARC Safety, NOVARC Motion & Industry et NOVARC Networks), permettant ainsi à l'ensemble des filiales de production et de commercialisation incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2022 d'évaluer les niveaux de risques par probabilité et par gravité de l'impact.

Le Groupe a par ailleurs pris en considération les informations listées au III. de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Certaines thématiques n'ont pas été identifiées comme des risques principaux pertinents au regard des activités du Groupe et des attentes connues de ses parties prenantes, notamment celles relatives à l'alimentation (le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable).

La loi n°2022-296 du 02.03.2022 visant à démocratiser le sport en France impose désormais aux sociétés soumises à l'exercice de la DPEF de publier des informations sur la prise en considération des enjeux culturels et sportifs des activités. Cette thématique est exclue de la DPEF, car les activités de promotion des pratiques sportives ne sont pas réalisées/financées ne sont par le Groupe NOVARC mais par la maison mère.

Cette liste de risques a été revue et validée par le Comité de pilotage RSE du Groupe NOVARC.

### **4.3. Principes de reporting**

Ces travaux ont permis d'identifier une liste de 11 principaux risques extra-financiers qui s'inscrivent dans les trois domaines suivants : social, sociétal et environnemental.

Des politiques, des procédures ainsi que le résultat de ces procédures incluant des indicateurs de performance ont été déterminés.

Certains risques ont été repensés au cours du reporting 2022 afin de refléter au maximum la

réalité des activités du Groupe. D'autres risques ne présentent pas encore d'indicateurs de suivi car notre démarche est en cours de mise en place mais ils seront développés et présentés dans le cadre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La forme de la DPEF sera également revue afin de se conformer à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), dont le teste final a été publié au Journal Officiel de L'union Européenne (JOUE) le 16 décembre 2022.

Les données quantitatives et qualitatives relevant des indicateurs mis en place ont été collectées sur une période de 3 mois, allant de mi-février à mi-mai 2022. Certaines données quantitatives de 2021 ont été recalculées en 2022. De plus, certaines données ont été corrigées par les filiales au cours de l'exercice 2022, en raison de la mise à disposition tardive de certaines factures ou d'une interprétation non homogène quant aux indicateurs clés de la campagne. Les modifications concernent les indicateurs suivants : Consommation d'eau, de gaz, de carburant, d'eau, Emissions de CO2 par salarié, quantité de déchet total, quantité de déchets recyclés et valorisés et part des déchets recyclés ou revalorisés. Les données historiques sont susceptibles d'être corrigés suite à la mise à jour de la méthode de calcul de l'indicateur sur la base de l'actualisation des facteurs de conversion, et à la correction de valeurs de certains sites en remplacement du paragraphe déjà existant.

Les données de l'entité nouvellement acquise en 2022 par le Groupe NOVARC seront intégrées au reporting 2023.

Le prolongement de la crise sanitaire liée à la propagation du virus de la Covid-19 qui a touché successivement de plus en plus de zones

géographiques dans le monde et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements significatifs pour l'exercice 2022. Les tensions entre l'Ukraine et la Russie, impactant l'économie mondiale constituent un évènement significatif pour l'exercice 2022 en raison des différents embargos et interdictions commerciales, entraînant la raréfaction de certaines matières premières et des délais de livraison allongés.

La méthodologie de reporting n'a pas été impactée par la crise sanitaire, mais dans ce contexte, le Groupe NOVARC s'est attaché en priorité à la maîtrise des risques principaux, à savoir la tenue des engagements auprès des clients, la sécurité sanitaire des salariés et prestataires externes, la continuité opérationnelle de ses activités industrielles et commerciales et la relance économique de ses filiales. Doté d'une forte sécurité financière, le Groupe NOVARC a pu minimiser et faire face à l'impact global de la pandémie de Covid-19 sur les activités économiques et commerciales. Dans un contexte de crise sanitaire et économique mondiale, le Groupe NOVARC a su démontrer, sa résilience et sa capacité d'adaptation (notamment par la production et la commercialisation d'Equipements de Protection Individuelle ou EPI).

#### 4.4. Processus de collecte des données

Les indicateurs du reporting social sont directement extraits du bilan social pour les entités françaises, à l'exception des indicateurs liés à la formation et aux accords collectifs qui ont été collectés dans les entités. Concernant les 11 sites étrangers intégrés dans le périmètre social de la DPEF, les indicateurs ont été collectés directement dans les entités, puis consolidées dans un bilan social concernant les entités basées à l'étranger. Les entités du Groupe situées à l'étranger et intégrées en 2022 seront intégrées au prochain reporting RSE.

Les indicateurs du reporting environnemental et sociétal ont été collectés dans les entités selon le Protocole de reporting du Groupe. Les indicateurs relatifs aux normes et à l'achat de matières

premières ont été collectés sous le pilotage du Service Achats et du Service Marketing du Groupe NOVARC.

L'objectif de ce protocole est de décrire les principes généraux et l'organisation du reporting, les indicateurs suivis par le Groupe ainsi que la manière de les calculer.

Ce document a pour vocation de servir de guide à tous les acteurs du reporting afin de favoriser la cohérence et la comparabilité des données. Il est disponible sur demande auprès de la Direction juridique pour les lecteurs du rapport annuel.

Il peut être amené à évoluer dans le temps en fonction des changements de périmètre, d'indicateurs, des retours d'expérience des sites et des conclusions du vérificateur indépendant.

En 2022, le Groupe NOVARC a fait le choix d'investir dans un logiciel de pilotage de stratégie ESG, le logiciel TENNAXIA. Après un travail de structuration des indicateurs, la solution a été déployée dans toutes les entités du Groupe afin de leur permettre de faire remonter leurs données en passant par le logiciel, afin de fiabiliser les résultats et suivre des objectifs chiffrés dans le cadre de la CSRD, applicable à compter de 2024.

Selon le référentiel Groupe, nous apportons les précisions suivantes :

- Taux de retour : prend en compte tous les retours de produits et ayant fait l'objet d'un avoir, d'un remboursement ou d'un échange dont l'historique a été tracé dans le progiciel de gestion intégré ou Entreprise Ressource Planning (« ERP ») relativement au nombre de produits vendus enregistrés dans l'ERP. Le ratio est exprimé en pourcentage entre (i) le nombre de réclamations introduites par les clients de l'entité concernant une demande d'échange, de remboursement ou un retour simple, et (ii) le nombre de produits vendus grâce à l'interface de données (SAGE, etc.) en place dans l'entité. L'indicateur a été implémenté en cours de campagne de reporting RSE, en conséquence des difficultés ont été rencontrées dans le cadre de son implantation. Des améliorations restent à apporter dans l'organisation du reporting de l'indicateur relatif au retour des produits usine, notamment en ce qui concerne l'application de la définition et la limitation de périmètre opérée sur l'indicateur. La définition et le process de collecte des données filiales seront fiabilisés pour le prochain exercice.
- Taux de réclamation : prend en compte toutes les réclamations clients formulées par écrit et tracées dans le progiciel de gestion intégré ou Enterprise Ressource Planning (« ERP »), relativement au nombre total de commandes expédiées et enregistrées dans l'ERP. Le ratio est exprimé en pourcentage entre (i) le nombre de Réclamations Clients formulées par

écrit et (ii) le Nombre Total de Commande Livrées.

- Les déchets sont susceptibles d'être établis sur des estimations (concerne 3 entités). L'indicateur *Part de recyclage et de valorisation des déchets industriels* a ainsi été estimé à hauteur de 22% de la donnée consolidée du Groupe. Ces trois entités représentent 5% du CA consolidé au 31.12.
- Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des événements climatiques extrêmes correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.
- Le reporting des consommations d'énergie est établi sur la base des factures de fournisseurs ou des relevés de compteurs internes. Si les données réelles ne sont pas disponibles sur une période de 365 jours et si la consommation est linéaire au cours de l'année, une estimation est réalisée au *prorata temporis*. Seules les données en facture propres sont prises en compte.
- Les consommations d'eau sont susceptibles d'être reportées sur une année glissante. Certaines entités reçoivent leurs factures avec un décalé pouvant aller jusqu'à 4 mois.
- Les facteurs d'émission de la base carbone sont utilisés dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
- Taux de fréquence = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt/heures d'exposition aux risques) x 1 000 000. Le taux de fréquence de l'exercice 2022 répond à la définition légale et se base sur les heures réelles d'activité.
- Taux de gravité = (Nombre de jours d'incapacité temporaire en jours calendaires / heures travaillées) x 1 000. Le taux de gravité de l'exercice 2022 répond à la définition légale et se base sur les heures réelles d'activité.
- Taux d'absentéisme = Heures d'absence (maladie, arrêt de travail, maladies professionnelles, absences longues durées) / heures d'activité avant absence. La clôture des éléments variables de paie autour du 10 de chaque mois entraîne un report des informations ultérieures à cette date sur le mois suivant, les absences et jours d'arrêt

- ayant lieu après le 10/12 de l'exercice N sont donc comptabilisés sur l'exercice suivant N+1.
- TRIR = (nombre total d'incidents x 200 000) / Heures travaillées. C'est le nombre d'accidents pour 100 personnes. Pour 1000 000 d'heures travaillées.
- Dimensions de la diversité = Le Bilan social intègre 3 grandes dimensions de la diversité : égalité professionnelle (genre), âge, handicap.
- Taux de départ = (Nombre de départs au cours de l'année N/nombre de salariés au 31/12) x 100. Ces données intègrent désormais, en plus du périmètre France, les données des filiales étrangères incluses dans le périmètre du bilan social étranger, hors promotions et mutations.
- Taux de turn-over = [(Nombre de départs sur l'Année N + Nombre d'arrivées sur l'Année N) / 2] / Nombre de salariés au 1er janvier de l'Année N x 100.
- Le taux de satisfaction client est calculé sur la base d'un score moyen de satisfaction (sur 5 ou sur 10) ramené à une note sur 100, au regard des dernières enquêtes de satisfaction réalisées par les filiales.
- Concernant la donnée carburant, les consommations calculées proviennent des notes de frais et/ou factures liées à l'utilisation de véhicules achetés ou en location longue durée. Certaines filiales calculent leurs consommations en € et en litres, d'autres se réfèrent au kilométrage parcouru. Dans ce cas, le kilométrage parcouru total est ensuite converti en litres de carburant, en utilisant une valeur moyenne de consommation.
- Les données à périmètre constant sont visibles en 6 – Annexe : Tableaux des données RSE à périmètre constant. Les données à périmètre constant sont visibles en Annexe : Tableaux des données RSE à périmètre constant. Elles concernent toutes les sociétés intégrées au périmètre de l'année N-1, à l'exception des deux nouvelles filiales de la Division NOVARC Networks et des cinq filiales étrangères intégrées au périmètre 2023.

L'ensemble des données a été consolidé par le Directoire.

## 4.5. Périmètre de reporting

### 4.5.1. Reporting environnemental

Ont été incluses dans le périmètre du reporting environnemental les filiales françaises et étrangères du Groupe ayant une activité sur site, qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe au 31/12/2022. Ont été exclues du reporting environnemental les filiales nouvellement intégrées au cours de l'exercice 2022, ainsi que les filiales n'ayant pas d'activité sur site.

Ces filiales représentent 2 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (contre 7% en 2021).

En conséquence, le reporting environnemental du Groupe concerne 95 % des salariés du Groupe au 31/12 et 98 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe à l'exception des risques concernant la protection des écosystèmes et de l'économie circulaire. L'analyse de ces risques est limitée aux filiales du Groupe certifiées ISO 14001 qui

représentent 45 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 31 % des effectifs du Groupe au 31/12. L'analyse des risques en matière sociétale est limitée aux filiales certifiées ISO 9001, qui représentent 91 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 83 % des salariés au 31/12.

Grâce à la création, en mars 2022, d'un Groupe Projet sur la thématique de la « Chimie Responsable » dans la Division NOVARC Motion & Industry, chargé de mettre en œuvre des principes pour réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement, ainsi qu'au souhait de la Direction du Groupe NOVARC de limiter l'impact environnemental de ses activités à l'horizon 2025, des indicateurs concernant les risques liés à la protection des écosystèmes, à l'économie circulaire et à leurs

impacts environnementaux pourront être développés à compter de l'exercice 2023.

#### **4.5.2. Reporting social et sociétal**

Ont été incluses dans le reporting social et sociétal, les filiales françaises et étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe et qui figurent dans le bilan social du Groupe. Ont été exclues du reporting les filiales nouvellement intégrées au cours de l'exercice 2022.

Le Bilan social du Groupe est établi à partir des données sociales du logiciel SIRH qui n'est pas encore implanté dans les filiales étrangères du fait de l'absence de corrélation et de comparabilité des données sociales en droit social français et en droit social local. Les différents indicateurs sont calculés automatiquement pour les entités françaises.

La migration progressive des entités françaises du vers un nouveau logiciel de paie constitue un fait marquant de l'exercice 2020 dans la publication du bilan social pour les entités françaises, dont les effets ont été prolongés sur l'exercice 2021 et sur l'exercice 2022. L'ensemble des entités françaises incluses dans le périmètre de la DPEF 2022 utilise le nouveau logiciel depuis l'exercice 2021.

Les indicateurs sociaux retenus pour l'établissement de la DPEF ont été uniformisées dans les filiales françaises et étrangères incluses dans le périmètre du bilan social français et étranger. Certaines données, disponibles au cours de l'exercice 2020 n'ont pas été intégrées dans le bilan social au cours de l'exercice 2021 en raison de la migration vers le nouveau logiciel de paie. Le Service des Ressources Humaines travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau système de traitement des données en matière sociale, qui devrait être déployé au cours de l'exercice 2022.

L'effectif total du Groupe au 31/12/2021 est de 1269 salariés (contre 1158 au 31/12/2021).

Les indicateurs sociaux de la DPEF représentent 94 % des salariés au 31/12 du Groupe, soit 1198 salariés, et 97 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les indicateurs sociétaux ont très légèrement été modifiés au cours de l'exercice 2022.

## **5. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS – MESURE DE LA PERFORMANCE**

### **5.1. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

#### **5.1.1. Les risques liés au changement climatique**

Le changement climatique est susceptible d'exposer les différents sites industriels du Groupe aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies/Inondations/tempêtes).

Est considéré comme événement climatique extrême tout incident accidentel dont la cause est externe à l'activité de NOVARC, se produisant sur un site industriel mettant en jeu des produits et / ou procédés dangereux et ayant des conséquences immédiates graves pour l'environnement, les biens, le personnel et les riverains, tels que les incendies, les inondations et les tempêtes.

Les phénomènes climatiques extrêmes auxquels certains sites pourraient être exposés sont principalement les incendies, et depuis ces dernières années, la grêle. Ces risques en plus de faire courir un danger aux collaborateurs présents sur site, sont également synonymes d'arrêt de production pouvant mettre à mal la sécurité financière des entités touchées et mettre en cause la responsabilité environnementale du Groupe. C'est pourquoi le Groupe NOVARC fait tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir ces risques, et agir avec efficacité et rapidité en cas de survenance d'un tel évènement.

- Politique & Actions :**

En collaboration avec la compagnie d'assurance qui assure les risques en matière de responsabilité environnementale et les risques en matière d'incendie dans le cadre de la police « tous risques

sauf » du Groupe, NOVARC a mis en place par site industriel un plan d'actions et de prévention des risques d'incendie et de malveillance (PAP).

#### **Mesure de la performance :**

Les coûts à comptabiliser sont relatifs à la remise en état du site afin d'atteindre le niveau de qualité et de production avant l'incident et correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.

Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suite à des évènements climatiques extrêmes s'élèvent à 4 098 euros H.T. en 2022 (contre 3 055 euros en 2021) en raison des

dégradations suite à de forts épisodes de grêle sur deux sites français, nécessitant la reprise de la toiture ainsi que la charpente du bâtiment. Ces phénomènes n'ont pas eu d'incidence néfaste pour l'environnement.

Ces coûts minimes démontrent ainsi que les sites du Groupe NOVARC ne se situent pas dans des lieux soumis aux évènements climatiques extrêmes, ni dans des zones critiques pour la biodiversité.

#### **5.1.2. Maitrise des consommations d'énergie liées aux activités du groupe et ayant un impact sur le changement climatique**

Au regard de la montée en puissance des enjeux du Développement durable, toutes les entreprises sont aujourd'hui confrontées à un double défi sur le long terme : l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et la lutte contre le réchauffement climatique. Les normes de plus en plus strictes en matière environnementale et d'énergie impactent les activités du Groupe, qui

doit sans cesse anticiper et s'adapter aux nouvelles règles.

Inscrire le développement du Groupe dans la durée est une démarche naturelle, pour de multiples raisons. La capacité à se projeter dans le long terme et à agir en conséquence fait partie de la culture d'entreprise du Groupe NOVARC depuis sa

création. De plus en plus d'investisseurs privilégient les entreprises dont la stratégie intègre des objectifs de développement durable, qui ne freinent pas la performance économique mais, bien au contraire, la favorisent. La croissance du Groupe NOVARC en France comme à l'international induit des exigences supplémentaires.

Dans le domaine environnemental, l'activité variée du Groupe NOVARC garantit de hautes exigences de sécurité et de qualité : respect des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques de laboratoire par exemple dans la Division NOVARC Motion & Industry. Le Groupe encourage ses filiales, en outre, à avoir une approche d'amélioration continue qui vise notamment à réduire régulièrement les déchets, à optimiser les consommations de ressources et d'énergie. La recherche d'économies d'énergie et le respect de l'environnement sont désormais systématiquement intégrés dans les décisions clés du Directoire et du Conseil de Surveillance

(investissements, recherche, conception produits, etc.).

De par ses valeurs, NOVARC entend maîtriser ses consommations d'énergie dans le cadre de ses process de fabrication (Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection-Plasturgie, Usinage- tournage CN, Transformation polymères, Trempage, Découpe-Cambrage, Soudure robotisée) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact sur le changement climatique.

A court terme, NOVARC souhaite investir dans les énergies renouvelables afin de minimiser son emprunte carbone. A titre d'exemple, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le site de la société mère du Groupe, et le développement de ce concept se fait progressivement aux différentes sociétés du Groupe. A moyen et long terme, NOVARC entend devenir un modèle de maîtrise des consommations énergétiques.

#### **Politique & Actions :**

Le Groupe NOVARC a lourdement investi dans des bâtiments industriels neufs répondant aux dernières normes environnementales.

NOVARC renouvelle régulièrement son parc de machines de production. En 2019 NOVARC a investi dans un nouveau pôle fonderie répondant aux

dernières normes environnementales. La publication du Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ou « Décret éco-énergie Tertiaire » a incité le Groupe NOVARC à penser autrement sa consommation d'énergies.

#### **Plan d'actions :**

- Depuis 2021, les entités du Groupe remplacent peu à peu l'éclairage présent dans leurs locaux par des éclairages à leds (50% des sites).
- Des entités récupèrent de l'énergie de production en circuit fermé afin d'être réutilisée (force motrice ou chauffage/éclairage, dont une entité pour 33% de la surface)
- Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le site de la société mère du Groupe, et le développement de ce concept se fait progressivement aux différentes sociétés du Groupe.

Les véhicules professionnels du Groupe font l'objet de contrats de leasing de 36 mois. Les

renouvellements de contrats de véhicules s'orientent désormais vers des véhicules hybrides ou électriques :

- A fin 2020 : premier véhicule Hybride dans la flotte le reste en Diesel.
- A fin 2021 : 5 % de la flotte en véhicule Hybride ou Electrique 5 % + 4% moteur Essence + 91% en Diesel.
- A fin 2022 : 16 % de la flotte en Véhicule Hybride ou Electrique + 6 % moteur Essence + 78% en Diesel.

Le Groupe NOVARC a commencé l'installation de bornes de recharge sur les sites des filiales afin de permettre à ses collaborateurs de recharger sur place leurs véhicules de service ou de fonction.

Afin de monitorer les dépenses, le Groupe a investi dans un logiciel de suivi des notes de frais, qui permettent d'identifier la consommation des collaborateurs en énergie fossile. Enfin, une politique de voyage favorisant le mode de

déplacement en transport en commun et collectif sera bientôt mise en place au sein du groupe.

Les filiales de NOVARC privilégient des énergies moins polluantes (électricité, gaz) pour la fabrication de leurs produits.

### Mesure de la performance :

- 6 sites en France certifiés ISO 14001 représentent 31 % du CA du Groupe.
- 3 sites à l'étranger certifiés ISO 14001 représentent 16,3 % du CA du Groupe.
- 12 filiales françaises sont hébergées dans des usines nouvellement construites répondant aux dernières normes environnementales.
- 3 ans d'âge moyen du parc véhicules en leasing.

Les risques liés au changement climatique nous incitent à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Au sein du Groupe NOVARC, les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (scope 1 & 2) correspondent aux émissions liées à la consommation des différentes énergies (en l'occurrence, gaz, électricité, fioul et carburant) sur l'ensemble de ses sites industriels à travers le monde. Le ratio est exprimé en tonnes de CO2

équivalent par ETP entre (i) le Volume des émissions de gaz à effet de serre exprimées en Tonne de CO2 équivalent et (ii) le nombre d'ETP calculé sur une période de 12 mois cumulés.

Le groupe s'est engagé à calculer les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3) correspondant aux émissions liées au transport des produits finis au départ de tous les sites jusqu'au client final. Le ratio est exprimé en tonnes de CO2 équivalent par ETP entre (i) le volume des émissions indirectes Scope 3 partiel (achat de biens et services, équipements, transport amont, transport collaborateur) et (ii) le nombre d'ETP calculé sur une période de 12 mois cumulés. Les transporteurs étant de plus en plus impliqués en matière environnementale, cette donnée pourra être étudiée dans le cadre des prochains exercices. L'intensité carbone des activités et des produits du groupe est calculée selon la méthode bilan carbone® de l'ADEME.

### ❖ Scope 1 & 2 :

Les émissions directes et indirectes (consommation en gaz, électricité, fioul, carburant de la flotte de véhicule du Groupe) s'élèvent en 2022 à 3 735,57 tonnes équivalent CO2 (contre 3 295,30 en 2021<sup>1</sup>), soit une hausse de 13,36 % entre 2021 et 2022<sup>2</sup>. Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux de la Base Carbone® ou, à défaut, proviennent de sources nationales reconnues.

Le Groupe a constaté une légère augmentation des émissions de GES en raison de l'intégration de deux filiales dont l'activité industrielle sur site est importante. En effet, ces deux filiales comptabilisent à elles seules près de 12 % des effectifs du Groupe.

Il est cependant à noter que les filiales du Groupe s'efforcent de maîtriser leurs dépenses énergétiques en réalisant des travaux d'amélioration et d'entretien des installations de chauffage et de climatisation.

Lors de la publication de la Déclaration de Performance Extra-Financière 2019, nous avions précisé qu'à périmètre constant, cette diminution d'émission de CO2 correspondait à une baisse de 5% des émissions des GES. Malgré l'amélioration des indicateurs de la DPEF depuis l'exercice 2018, prenant en compte de nouveaux facteurs

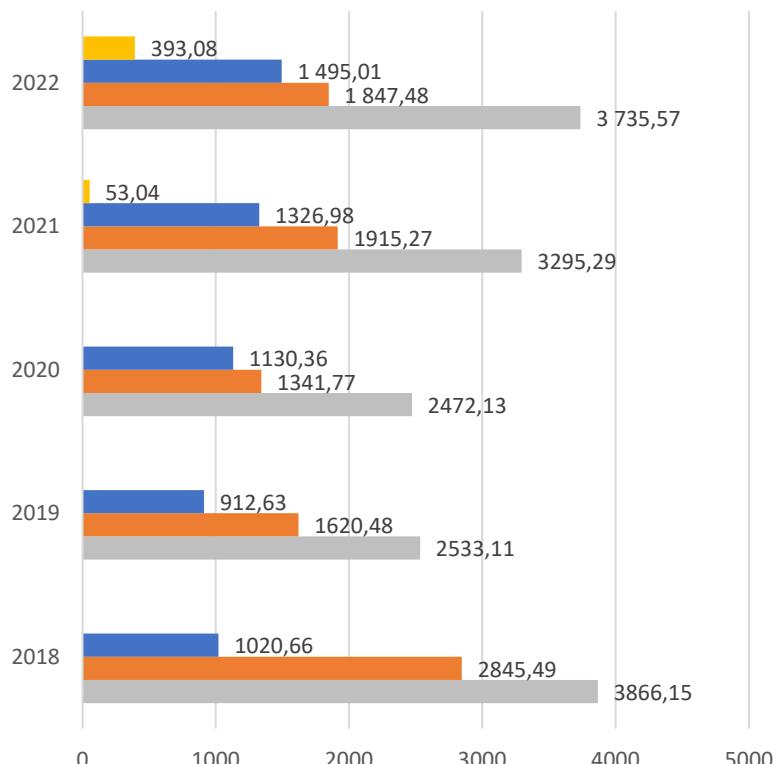
<sup>1</sup> Donnée FY21 de 3 218,03 TeCO2 modifiée lors de l'exercice 2022 en raison de la modification du facteur d'émission électrique ainsi que la mise à jour de certaines données 2021 par les filiales.

<sup>2</sup> A périmètre constant (hors sociétés nouvellement intégrées), les émissions carbone du scope 1 et 2 seraient de 3 386,03 TeCO2, soit une hausse de 2,75 %.

d'émissions, à périmètre constant, sans l'intégration des données de ceux deux filiales, les émissions de GES du Groupe restent similaires à celles de l'exercice 2021<sup>3</sup>.

Nous pouvons néanmoins constater une baisse des émissions des GES entre 2018 et 2022. Le groupe NOVARC s'est par ailleurs engagé à réduire ses émissions du scope 1&2 d'au moins 4% par an OU de plus de 25% entre 2021 et 2028.

**Evolution des émissions de GES en TeqCo2 depuis 2018**



#### ❖ Scope 3 :

Le groupe NOVARC s'est engagé à construire le bilan carbone scope 3 partiel pour le 31/12/2023 et à définir une trajectoire de réduction qui sera intégrée dans le cadre d'une clause de RDV de son contrat de crédit senior au plus tard le 30/06/2024. Pour les années suivantes un objectif quantitatif sera défini.

15 sociétés sur 42 sociétés ayant des effectifs et des activités industrielles ou commerciales sur site ont répondu concernant les émissions de GES du scope 3 des déplacements des salariés. Le résultat ainsi obtenu est de 152,70 TeCO2. Cet indicateur sera approfondi au cours de l'exercice 2023.

<sup>3</sup> 3 386,03 TeCO2

❖ **Consommations d'énergie :**

Indicateurs	Division	2021 <sup>4</sup>	2022	Variation en % N/N-1
<b>Conso. électrique en KWh</b>	SAFETY	5 208 734,55	5 335 016,50	2,42
	M&I	1 962 241,00	1 670 408,23	14,87
	NETWORKS	363 760,00	8 968 000,00	2 365
	<b>Total</b>	<b>7 207 351,55</b>	<b>7 902 224,73</b>	<b>9,64</b>
<b>Conso. Gaz naturel en KWh PCS</b>	SAFETY	3 429 903,00	3 233 289,80	-5,73
	M&I	2 174 553,92	1 883 544,92	-13,38
	NETWORKS	142 291,00	1 224 048,00	760,24
	<b>Total</b>	<b>5 746 747,92</b>	<b>6 340 882,72</b>	<b>10,34</b>
<b>Conso. Gaz Propane en KWh PCI</b>	SAFETY	1 374,45	8 173,40	494,67
	M&I	48 498,45	40 879,00	-15,71
	NETWORKS	-	92 185,00	-
	<b>Total</b>	<b>49 872,90</b>	<b>141 237,40</b>	<b>183,19</b>
<b>Conso. Gaz Butane en KWh PCI</b>	SAFETY	1 806,43	7 383,70	308,75
	M&I	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>1 806,43</b>	<b>7 383,70</b>	<b>308,75</b>
<b>Conso. fuel domestique en L</b>	SAFETY	39 626,71	31 843,00	-19,64
	M&I	28 000,00	23 290,00	-16,82
	NETWORKS	-	3 899,00	-
	<b>Total</b>	<b>67 626,71</b>	<b>59 032,00</b>	<b>-12,71</b>
<b>Conso. fuel lourd en L</b>	SAFETY	-	-	-
	M&I	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Conso. Diesel en L</b>	SAFETY	199 381,42	147 161,94	-26,19
	M&I	170 342,40	225 595,24	32,44
	NETWORKS	6 900,00	16 717,50	142,28
	<b>Total</b>	<b>376 623,826</b>	<b>389 474,69</b>	<b>3,41</b>
<b>Conso. Essence en L</b>	SAFETY	-	54 354,38	-
	M&I	-	32 991,29	-
	NETWORKS	-	1 765,00	-
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>89 110,67</b>	<b>-</b>

Les données relatives à la consommation d'électricité et de gaz naturel en KWh présentées dans la DPEF 2021 ont été modifiées dans la DPEF 2022 en raison des corrections apportées par les filiales intégrées au périmètre suite aux audits réalisés, mais également spontanément, suite à la réception des factures complètes de l'année concernée. Cela a eu pour conséquence de modifier les données relatives aux émissions de GES en 2021.

Depuis l'exercice 2020, le Groupe NOVARC a affiné ses indicateurs de consommation d'énergie afin de refléter plus objectivement son impact environnemental. C'est pourquoi il a été fait la distinction entre le gaz naturel, le gaz Propane et le gaz Butane, et entre le fuel domestique et le fuel lourd, ces sources d'énergie n'ayant ni la même utilité, ni le même facteur d'émission. Il a été constaté que peu de filiales du Groupe NOVARC

utilisent du fioul domestique et qu'aucune filiale n'utilise du fioul lourd.

En 2022, l'indicateur concernant les consommations de carburant a également été affiné afin de prendre en compte les différents carburants disponibles à la pompe : le Diesel et l'Essence Sans Plomb.

- Toutes les filiales du Groupe NOVARC ont reporté leurs données. Le périmètre est le suivant :

Indicateur	CA en %	Effectifs au 31/12 en %
<b>Electricité</b>	97,61	94,80
<b>Gaz naturel</b>	97,61	94,80
<b>Carburant</b>	91,87	88,97
<b>Fioul lourd</b>	97,61	94,80
<b>Fioul domestique</b>	97,61	94,80
<b>Gaz butane</b>	97,61	94,80
<b>Gaz propane</b>	97,61	94,80

**Explication des variations :**

- **Electricité :** A périmètre constant, la consommation d'électricité en KWh PCS n'augmente pas et diminue de près de près de 2%. L'augmentation de la valeur entre 2021 et 2022 trouve sa source dans l'augmentation du nombre de salariés sur les deux exercices. La valeur 2021 change superficiellement en raison de la modification du facteur d'émission du KWh électrique (*nous passons de 0,0590 à 0,0569 teCO2/KWh, la donnée 2021 diffusée par l'ADEME n'ayant pas été mise à jour en 2021 en raison de la date de publication des facteurs d'émission de l'ADEME*).

Les variations sur la Division NETWORK sont explicables par le fait que la division a été créée en 2021 et ne comportait que deux entités, dont une présente dans les locaux de l'autre. L'intégration de deux nouvelles filiales dont l'activité est conséquente a fait bondir le taux de variation à près de 2 000%.

disponible au moment du reporting) ainsi que de la mise à jour par une filiale de ses consommations. De plus, une société de la division NOVARC SAFETY fait désormais partie de la division NOVARC NETWORKS.

<sup>4</sup> Données publiées en FY22 : Conso. Electrique en KWh : 7 207 354,55 KWh / Conso. Gaz naturel en KWh : 3 572 194,00 KWh. Les modifications ont été réalisées pour corriger les erreurs sur les facteurs d'émission des KWh électriques en fonction de la mise à jour de l'ADEME (non

- Gaz** : Concernant le gaz butane et propane, nous constatons une augmentation conséquente de la consommation. Une société a ajouté en 2022 le gaz utilisé pour les chariots élévateurs. Deux sociétés utilisant le gaz comme moyen de production (soudure) sont entrées dans le Groupe, augmentant fortement la consommation. A périmètre constant, la consommation de gaz diminue.
- Carburant** : Forte augmentation de la consommation de carburant dans toutes les divisions du Groupe due notamment à la reprise de l'activité après une période de pandémie, mais aussi à l'intégration de deux filiales comptant près de 150 salariés et une activité en pleine expansion. L'ajout des données de certaines filiales qui ne faisaient pas partie du périmètre d'intégration au cours de l'exercice 2021 a également contribué à l'augmentation de la donnée entre les deux exercices. A périmètre constant, la donnée ne varie que très peu.
- Fioul domestique** : Les filiales qui utilisent le fioul pour se chauffer ont bénéficié du climat clément de ces dernières années. Les cuves sont remplies moins régulièrement, mais pour un coût plus élevé. Une société intégrée au périmètre de l'exercice 2022 utilise du fioul, ce qui pourra entraîner l'augmentation de la donnée au prochain exercice. A périmètre constant, la donnée a diminué de près de 18%.

Depuis 2020, le Groupe NOVARC calcule la consommation d'énergie par unité d'effectifs :

Indicateurs	Division	2021 <sup>5</sup>	2022	Variation en % N/N-1
Conso. électrique en KWh	SAFETY	9 790,85	9 198,30	-6,05
	M&I	4 370,25	3 779,20	-13,52
	NETWORKS	1 347,26	4 873,91	261,77
	Total	7 150,15	6 552,42	-8,36
Conso. Gaz naturel en KWh PCS	SAFETY	6 447,19	5 574,64	-13,53
	M&I	4 843,10	4 261,41	-12,01
	NETWORKS	5 270,04	6 652,43	26,23
	Total	5 701,14	5 257,78	-7,78
Conso. Gaz Propane en KWh PCI	SAFETY	2,58	14,09	445,45
	M&I	108,01	92,49	-14,38
	NETWORKS	-	501,01	-
	Total	49,48	117,11	136,70
Conso. Gaz Butane en KWh PCI	SAFETY	3,40	12,73	274,92
	M&I	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-
	Total	1,79	6,12	241,64
Conso. fuel domestique en L	SAFETY	74,49	54,90	-26,29
	M&I	62,36	52,69	-15,50
	NETWORKS	-	21,19	-
	Total	67,09	48,95	-27,04
Conso. fuel lourd en L	SAFETY	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-
	M&I	-	-	-
	Total	-	-	-
Conso. Diesel en L	SAFETY	374,78	253,73	-32,30
	M&I	379,38	510,40	34,53
	NETWORKS	255,56	90,86	-64,45
	Total	373,63	322,95	-13,57
Conso. Essence en L	SAFETY	-	93,71	-
	M&I	-	74,64	-
	NETWORKS	-	9,59	-
	Total	-	73,89	-

L'indicateur est calculé sur la base du nombre de salariés au 31/12 des sites intégrés au périmètre environnemental du Groupe ayant répondu au questionnaire RSE. Les données relatives à la consommation d'énergie (électricité, gaz naturel) et aux émissions de GES par unité d'effectifs de 2021 ayant été modifiées lors de l'exercice 2022 par les filiales, les données relatives à ces consommations par unité d'effectifs ont été corrigées en conséquence.

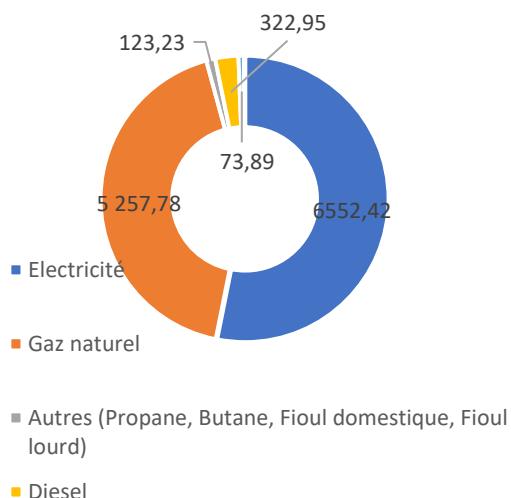
Le Groupe NOVARC s'engage à améliorer constamment l'efficacité énergétique de ses activités afin de limiter son impact sur le climat et réduire ses coûts. Ce nouvel indicateur, mis en place au cours de l'exercice 2020 permet de connaître les postes de consommation énergétique des différents

<sup>5</sup> Données publiées en FY22 : Conso. Electrique par salarié : 7 157,25 KWh / Conso. Gaz naturel par salarié : 5 706,80 KWh / Conso gaz butane : 49,48 KWh / Conso. Fioul domestique : 67,16. Les modifications ont été réalisées pour corriger les erreurs sur les facteurs d'émission des KWh électriques en fonction de la mise à jour de l'ADEME (non disponible au moment du reporting)

ainsi que de la mise à jour par une filiale de ses consommations. De plus, une société de la division NOVARC SAFETY fait désormais partie de la division NOVARC NETWORKS. Des sociétés ont été ajoutées au périmètre, ce qui peut faire légèrement différer la consommation par salarié.

sites. Les responsables de site, accompagnés des responsables qualité, sensibilisent les collaborateurs du Groupe à limiter leur impact par le biais d'actions d'information et de partage de bonnes pratiques.

### Consommation énergétique par unité d'effectifs au cours de l'exercice 2022



Cet indicateur se répercute également sur le calcul des émissions de gaz à effet de serre comme suit :

Emission de CO2 par salarié	2021	2022	Variation en % N/N-1
<b>SAFETY</b>	3,60	3,19	-11,52
<b>M&amp;I</b>	2,96	3,38	14,45
<b>NETWORKS</b>	1,96	2,14	8,74
<b>Total</b>	<b>3,27</b>	<b>3,10</b>	-5,25

Grâce à ces nouveaux indicateurs et aux actions de sensibilisation des collaborateurs, le Groupe s'est engagé dans une politique de réduction de son empreinte carbone afin d'agir pour un avenir durable et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2035.

### **5.1.3. Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)**

Longtemps, les ressources naturelles ont semblé inépuisables, et l'humanité ne s'est pas privée de les exploiter. L'Analyse du cycle de vie d'un produit débute toujours par l'extraction de ressources

Les matières premières utilisées dans la fabrication de produits du Groupe sont essentiellement l'acier, l'aluminium, les métaux issus des terres rares pour l'électronique, le cuir, le latex, le plastique ainsi que l'eau pour les produits de rénovation principalement dans la Division NOVARC Motion & Industry du Groupe NOVARC.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation ou à des risques d'instabilités politiques engendrerait une augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe.

Des actions sont menées en vue de maîtriser l'exposition au risque matière en démultipliant les sources d'approvisionnement.

Des mesures de réduction de la consommation des ressources ont été mises en place.

#### **Mesure de la performance :**

L'eau étant une ressource vitale, devenue une matière première rare d'une valeur marchande avérée, il est de notre devoir de limiter l'impact du Groupe sur sa consommation.

Le Groupe NOVARC utilise l'eau à la fois en tant que ressource (eau de consommation courante), mais également en tant que matière première dans la conception de ses produits, notamment et principalement au sein de la Division NOVARC MOTION & INDUSTRY.

Afin de calculer la consommation d'eau dans les entités du Groupe NOVARC, la méthodologie suivante a été adoptée :

- Certaines entités n'ont pas de factures d'eau en propre, les dépenses étant incluses dans les charges du bâtiment.
- Dans certaines entités, le reporting des consommations d'eau se fait en décalé. Une estimation de la consommation a donc pu être

naturelles et prendre conscience de son impact est devenu urgent.

#### **Politique & Actions :**

Par exemple, la réutilisation des chutes d'aluminium en fonderie, l'utilisation de l'eau en circuit fermé pour l'usinage, le recyclage des produits plastique et des chutes de matières premières, le développement de produits de nettoyage sans eau. Les équipes R&D du Groupe NOVARC se penchent aujourd'hui sur la conception et la fabrication de produits éco-conçus et éco-labélisés et des solutions circulaires, qui permettront au Groupe de réduire sa consommation de matières premières, et de limiter son impact sur l'environnement dans le processus de production grâce à une chaîne de recyclage et de valorisation performante.

Certaines filiales de production se sont penchées sur le développement d'une économie circulaire par les actions suivantes : dépolymérisation des gants, recyclage par cryogénération de produits en fin de vie récupérés auprès des clients, etc.

#### **❖ Consommation d'eau**

réalisée pour calculer la consommation d'eau de ces entités. La consommation réelle de ces entités sera calculée lors de l'exercice 2023.

- Le calcul de la consommation d'eau a été fait en tenant compte des entités représentant 93,5 % des salariés au 31/12, et 96 % du Chiffre d'affaires consolidé comme suit :

Consommation en eau en m <sup>3</sup>	2021 <sup>6</sup>	2022	Variation en % N/N-1
<b>SAFETY</b>	20 681,36	20 781,04	0,48
<b>M&amp;I</b>	8 557,36	9 027,61	5,50
<b>NETWORKS</b>	186,00	1 157,00	522,04
<b>Total</b>	<b>29 424,72</b>	<b>30 965,65</b>	<b>5,24</b>

A l'instar de la consommation d'énergie, un indicateur de consommation d'eau par unité d'effectifs a été mis en place dès 2020 et servira de levier pour mettre en place des actions de diminution de la consommation d'eau dans les entités :

<sup>6</sup> Données publiées en FY21 : 29 529,72 m<sup>3</sup>. La donnée a été corrigée suite à la suppression des données de retraitement des eaux d'assainissement dans le calcul des consommations d'eau.

Conso. en eau en m <sup>3</sup> par salarié	2021	2022	Variation en % N/N-1
SAFETYY	37,87	35,83	-7,83
M&I	19,06	20,42	7,17
NETWORKS	6,29	6,89	-8,72
<b>Total</b>	<b>29,19</b>	<b>25,68</b>	<b>-12,04</b>

L'indicateur est calculé sur la base du nombre de salariés au 31/12 des sites intégrés au périmètre environnemental du Groupe ayant répondu au questionnaire RSE, soit 1 186 salariés au 31/12. Les données reportées en 2021 ont pu être corrigées lors de l'exercice 2022 par les filiales du Groupe.

#### Explication des variations :

Une société n'a pas répondu dans les délais. Le résultat de cette société est ainsi basé sur une estimation au regard des résultats 2020 (avant fuite d'eau conséquente).

Nous constatons une augmentation de la consommation d'eau de 5% en raison de l'intégration de 2 filiales conséquentes en termes d'effectifs et d'activité. Cette augmentation est relative au regard de la consommation d'eau par unité d'effectif (-11,97%). A périmètre constant, nous devons donc constater une diminution globale de la consommation d'eau.

Des actions de sensibilisation des collaborateurs à l'utilisation de l'eau, à l'optimisation du processus de rinçage des produits industriels, à l'installation d'économiseurs d'eau (chasses d'eau, robinets) ou encore à la réparation des fuites d'eau détectées sont menées depuis 2020 au sein du Groupe NOVARC.

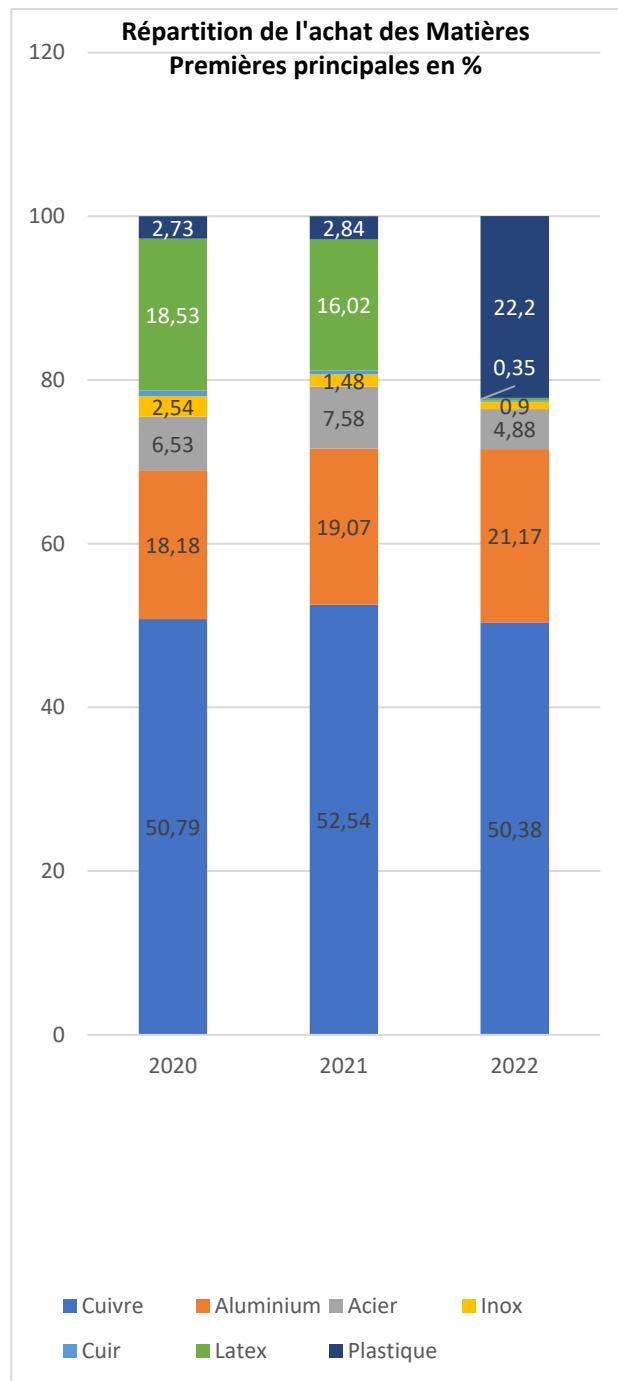
#### ❖ Autres matières premières

Des indicateurs concernant l'évaluation de la performance de l'utilisation des matières premières (aluminium, latex, acier, métaux issus de terres rares, matières plastiques pour les produits et les emballages) ont été développés pour l'exercice 2021. L'indicateur a été valorisé à partir des montants en euros des matières première achetées.

Les matières principales utilisées par le Groupe NOVARC, en dehors de l'eau pour la production de produits chimiques et d'entretien ont été relevées par le Service Achats, qui s'est donné la mission de centraliser au maximum l'achat de ces matières, sont les suivantes :

- ❖ Le cuivre
- ❖ L'aluminium
- ❖ L'acier
- ❖ L'inox
- ❖ Le cuir
- ❖ Le latex
- ❖ Le plastique

Les données ainsi remontées concernent 7 entités du Groupe NOVARC, représentant 12,54 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 24,27 % des salariés au 31/12.



Concernant la répartition des achats de matières premières en % par type de matière première et par pays, la répartition est la suivante :

#### ❖ Cuivre

Pays	2021	2022
Pologne	29,45 %	27,81%
France	37,23 %	41,14%
Portugal	2,03 %	2,39%
Espagne	26,73 %	20,17%
Chine	0,88 %	2,76%
Allemagne	3,68 %	5,72%

#### ❖ Aluminium

Pays	2021	2022
Belgique	15,57%	2,56%
Pologne	22,71%	56,51%
France	33,43%	24,64%
Grèce	20,15%	2,59%
Espagne	8,14%	13,70%
Chine	0,00%	0,00%

#### ❖ Acier

Pays	2021	2022
France	100 %	100 %

#### ❖ Inox

Pays	2021	2022
France	80,84%	100,00%
Allemagne	19,16%	0,00%
Chine	0,00%	0,00%

#### ❖ Plastique

Pays	2021	2022
France	100 %	100%

#### ❖ Cuir

Pays	2021	2022
Inde	0,00%	0,00%
Espagne	100,00%	100,00%

#### ❖ Latex

Pays	2021	2022
Malaisie	100 %	100%

Suite à la remontée de ces indicateurs par différentes filiales du Groupe NOVARC au cours de l'exercice 2022, et à l'étude des matières premières par le Service Achats du Groupe NOVARC, il a été constaté que le Groupe pouvait être soumis aux fluctuations des prix de ces matières, mais

également aux délais d'approvisionnement et aléas dans le transport jusqu'aux usines de production.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation, à de la spéculation (ex : le cas de l'acier et des composants électroniques) ou à des risques d'instabilités politiques engendrerait une augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe et l'impossibilité de se fournir auprès des fournisseurs historiques.

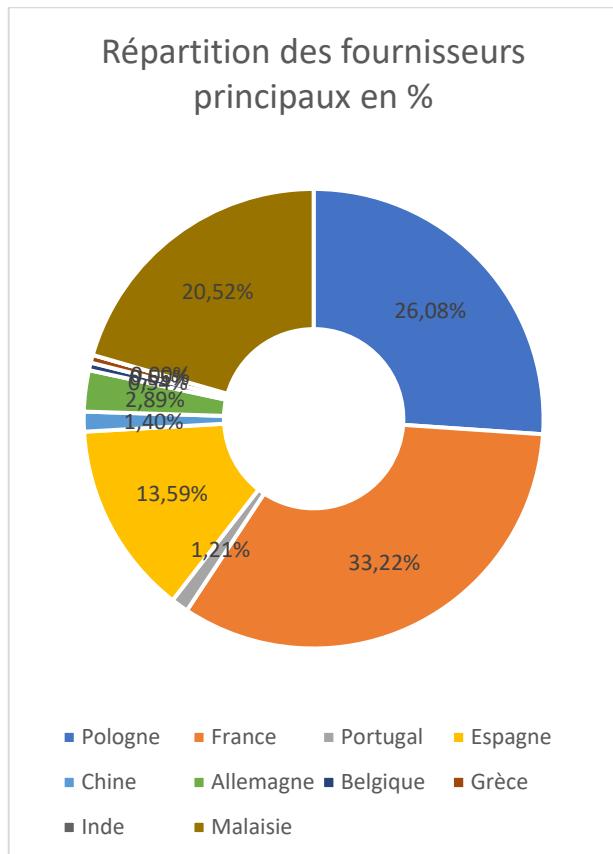
La Direction des Achats du Groupe NOVARC a pour objectif de coordonner et centraliser l'achat des matières premières nécessaires à l'activité de chaque entité du Groupe afin d'uniformiser les données, d'optimiser les dépenses et d'anticiper les éventuelles pénuries. Les sources d'approvisionnement des matières premières ont été démultipliées et rapatriées, pour la plupart, en France. Aujourd'hui, la majorité des fournisseurs du Groupe NOVARC sont des fournisseurs français et européens.

Un plan d'actions a été établi afin de pérenniser l'activité du Groupe NOVARC, comprenant notamment les objectifs suivants :

- Mesures de réduction de la consommation de matières premières (ex : réutilisation de chutes d'aluminium, recyclage des produits plastique et cartons) ;
- Multiplication des sources d'approvisionnement ;
- Etude de produits éco-conçus et écolabellisés ;
- Développement d'une économie circulaire (dépolymérisation des gants, recyclage par cryogénérisation de produits en fin de vie récupérés auprès des clients, etc.) ;
- Rapatriement des fournisseurs en Europe et en France.
- Réduction des matières premières non recyclables.

Il peut également être constaté que les sources d'approvisionnement du Groupe NOVARC sont principalement basées en Europe, près de 33 % des fournisseurs étant en France (contre 36% en N-1). L'objectif du Groupe NOVARC est d'atteindre 40 % de fournisseurs en France ou dans les pays limitrophes :

Pays	2021	2022
Pologne	19,60%	26,08%
France	37,61%	33,22%
Portugal	1,06%	1,21%
Espagne	16,53%	13,59%
Chine	0,46%	1,40%
Allemagne	2,24%	2,89%
Belgique	2,92%	0,54%
Grèce	3,78%	0,55%
Inde	0,00%	0,00%
Malaisie	15,80%	20,52%



Certaines matières premières n'ont pas de fournisseurs en France ou dans les pays limitrophes (notamment le latex).

Nous constatons qu'en 2022, il y a eu moins d'achats de matières plastiques, cuir, inox, acier, en raison notamment de l'augmentation du prix de ces matières premières, qui a poussé les entités du Groupe à revoir leur manière de consommer et de produire.

Le cuivre constitue l'achat le plus important (50,38% des achats de matières premières du Groupe) : il s'agit d'un matériau nécessaire à la fabrication des composants électriques.

## **5.1.4. Protection des écosystèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués**

De par ses valeurs le Groupe NOVARC, entend respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement.

### **Politique & Actions**

Les différentes activités industrielles de production des produits du Groupe sont susceptibles de polluer les sols et l'eau par le rejet accidentel dans le sol ou dans les nappes phréatiques des huiles de production ou des produits dangereux stockés.

Les 9 filiales industrielles et les filiales certifiées ISO 14001 ont mis en place des mesures de prévention visant à éviter ces risques de pollution. Les Responsables de sites ainsi que les QHS effectuent régulièrement des contrôles afin de vérifier le respect de ces mesures.

Parmi les filiales intégrées au périmètre de la DPEF 2022, un site industriel du Groupe NOVARC est classé suivant la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous les numéros de rubrique 2564, 2661 et 2940. Ce site, soumis à enregistrement, n'est pas classé SEVESO. 6 sites industriels sont soumis à déclaration et déclaration avec contrôle périodique. 8 Sites sont classés BASIAS. Cette donnée pourra être amener à évoluer avec l'intégration des filiales de la nouvelle Division du Groupe NOVARC.

Des contrats d'enlèvement des déchets de matières premières et des huiles de production sont conclus avec des prestataires externes sur tous les sites industriels.

Les produits dangereux sont stockés sur des bacs de rétention pour éviter la pollution accidentelle des sols ou de l'eau.

Lors des opérations d'acquisitions de filiales, NOVARC conduit systématiquement un audit environnemental de la cible concernant les rejets dans l'eau et dans les sols.

<sup>7</sup> Donnée publiée en FY21 : 1 174,29 T. La donnée a été corrigée en raison de l'amélioration de l'indicateur. Certaines entités ont pu ajouter les déchets ménagers

### **Mesure de la performance :**

Après intégration d'une nouvelle filiale espagnole en 2022, le Groupe NOVARC compte 9 sites certifiés ISO 14001, dont 3 à l'étranger et 6 en France qui représentent 47 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 36 % des salariés au 31/12 du Groupe. Le périmètre de la DPEF concerne quant à lui 45% du Chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 31% des salariés au 31/12.

- 0 Mise en demeure sur les sites classés ICPE du groupe NOVARC en France.
- 0 Accident ayant nécessité une déclaration d'accident pour laquelle la responsabilité de NOVARC est engagée en matière de pollution.

Des indicateurs de performance concernant la quantité de déchets valorisés ont été introduits dans le protocole de reporting en 2019, développés dans le protocole de reporting en 2020 et améliorés dans le protocole de reporting en 2021. Les filiales ayant répondu aux exigences du reporting ont produit et recyclé la quantité de déchets suivante :

Indicateurs	Division	2021 <sup>7</sup>	2022	Variation en % N/N-1
Quantité de déchets produits en tonnes	SAFETY	449,80	446,74	-0,68
	M&I	718,60	488,84	-31,97
	NETWORKS	8,30	126,27	1 421,36
	<b>Total</b>	<b>1 176,70</b>	<b>1 061,85</b>	<b>-9,76</b>
	<i>Dont déchets dangereux</i>			
<i>Dont déchets dangereux</i>	SAFETY	27,98	18,21	-34,90
	M&I	176,32	229,52	30,17
	NETWORKS	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>204,30</b>	<b>247,73</b>	<b>21,26</b>
	<i>Dont déchets non dangereux</i>			
<i>Dont déchets non dangereux</i>	SAFETY	421,82	428,52	1,59
	M&I	542,28	259,32	-52,18
	NETWORKS	8,30	126,27	1 421,35
	<b>Total</b>	<b>972,40</b>	<b>814,11</b>	<b>-16,28</b>
	<i>Quantité de déchets recyclés ou valorisés en tonnes</i>			
<i>Quantité de déchets recyclés ou valorisés en tonnes</i>	SAFETY	171,30	177,65	3,70
	M&I	370,83	265,67	-28,36
	NETWORKS	4,23	4,50	6,38
	<b>Total</b>	<b>546,36</b>	<b>447,82</b>	<b>-21,86</b>
	<i>Part de recyclage et de valorisation des déchets en %</i>			
<i>Part de recyclage et de valorisation des déchets en %</i>	SAFETY	38,08	39,76	4,42
	M&I	51,60	54,34	5,32
	NETWORKS	50,96	3,56	-93,01
	<b>Total</b>	<b>46,43</b>	<b>42,17</b>	<b>-9,17</b>

dans le calcul des déchets produits, d'autres n'avaient pas encore reçu la totalité de leurs factures de retraitement des déchets.

Les données relatives aux déchets validées en 2021 par l'Organisme Tiers Indépendant chargé d'une mission de vérification des données du Groupe NOVARC ont pu être modifiées et corrigées par les entités lors du reporting effectué en 2022. Certaines données ont pu faire l'objet d'une estimation (concerne 4 entités), en raison soit de l'absence de données, soit d'un manque d'information de la part des gestionnaires des contrats de revalorisation de déchets.

Afin d'améliorer le reporting en 2021, la distinction a été faite entre les déchets dangereux (huiles minérales usagées, produits chimiques, acide, DEEE, emballages souillés, eaux de récupération, etc.), et les déchets non dangereux (bois, acier et ferraille, emballages non souillés, cartons, déchets ménagers, etc.).

Les filiales incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe NOVARC représentent 83 % des salariés au 31/12 du Groupe et 85,5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Nous pouvons constater en 2022 une diminution de la production de déchets de près de 9%, malgré l'intégration de deux filiales ayant une activité conséquente sur site et représentant près de 12% des effectifs du Groupe. En parallèle, le taux de recyclage des déchets produits a chuté de 15%. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les filiales ont amélioré leurs procédés de fabrication.

Certaines entités ont en effet aujourd'hui misé sur des procédés de fabrication moins polluants et une baisse de production de déchets devrait être constatée dans les années à venir à périmètre constant.

S'il n'est pas aisément de limiter sa production de déchets, des actions sont mises en place pour en recycler et en valoriser une grande partie. Des contrats d'enlèvement des déchets sont mis en place dans les entités et un suivi des catégories de déchets est effectué.

## 5.2. LES RISQUES SOCIAUX

### 5.2.1. Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux

Les filiales du Groupe NOVARC développent, fabriquent et commercialisent différents produits dans le secteur de l'Industrie automobile et de la sécurité électrique. Ces activités sont possibles grâce à des chaînes de production performantes et développées. Par ces différentes activités et malgré la prévention des risques et les diverses mesures mises en place pour limiter l'exposition des salariés à ces risques, des accidents humains et mécaniques peuvent se produire. Les principaux risques identifiés touchent essentiellement les ouvriers, plus susceptibles d'être atteints sur site par des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) affectant les travailleurs sur chaîne de production, ou par le port de charges, ou encore des risques liés à un mauvais positionnement au niveau des machines.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a nécessité de réévaluer certains risques sociaux en entreprise, et de revoir les définitions du protocole mis en place dans le cadre de la rédaction du bilan social français et étranger sur les exercices 2020 et 2021. L'exercice 2022 n'a pas été impacté par ces changements et les équipes des Ressources Humaines ont appliqué strictement les définitions légales au bilan social.

Le Bilan social français concerne l'intégralité des filiales situées sur le territoire français qui ont une activité sur site et comptant des effectifs, soit 30 filiales représentant 71 % du Chiffre d'affaires du Groupe et 76 % des effectifs totaux du Groupe au 31/12. Le Bilan social étranger à quant à lui été élargi et passe de 6 filiales à 11 filiales représentant 26% du Chiffre d'affaires du Groupe et 19% des effectifs totaux du Groupe au 31/12.

L'intégration des données sociales à la plateforme TENNAXIA continue un évènement majeur de l'exercice 2022. Au regard des difficultés de recueil des éléments, le Bilan social français et étranger sur l'exercice 2022 a été simplifié. Il sera de nouveau développé lors de l'exercice 2023.

#### ❖ Politique & Actions

L'enjeu de NOVARC est de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs qui nécessitent une vigilance de tous les instants.

NOVARC met à disposition de ses collaborateurs des moyens techniques pour travailler en sécurité grâce aux machines, matériels et équipements qui font l'objet de contrôles périodiques obligatoires ainsi que les EPI requis.

19 responsables QHS dans le Groupe sont en charge d'évaluer les risques professionnels liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles ainsi qu'aux risques psycho-sociaux et de mettre en application les mesures de prévention figurant dans les documents uniques des différents sites.

Des actions de prévention par le biais de formation sont régulièrement mises en place sur les différents sites.

Les nouveaux embauchés bénéficient d'une sensibilisation aux règles de sécurité lors de leur prise de fonction dans le cadre de leur parcours d'intégration.

Le groupe a renouvelé en juillet 2021 la communication sur la culture sécurité qui doit guider l'ensemble des sites afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des salariés. Nous choisissons d'agir sur les accidents du travail, l'absentéisme, les maladies professionnelles et le bien-être au travail. Chaque site en France sera visité par le Directeur des Ressources Humaines et un consultant sécurité et donnera lieu à l'établissement de rapports d'audits.

Certains sites ont mis en place des actions systématiques à la suite chaque accident du travail :

- Analyse des causes de tous les AT par le responsable QSE et le CSE.
- Revue annuelle du document unique avec mise à jour des nouveaux risques.
- Revue des AT lors de chaque réunion CSE.

Des points hebdomadaires et mensuels sont effectués par les Directeurs de site et responsables QSE avec leurs équipes. Des audits internes et externes (AFAQ) ont également lieu dans les filiales certifiées ISO 9001 dans le cadre de la démarche qualité et sécurité.

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, des responsables Covid avaient été mis en place au cours de l'année 2020 dans les entités afin de tenir les collaborateurs informés de la situation et de répondre à leurs questions, mais également d'organiser des sessions de tests et de prévenir les équipes des cas de contamination pour endiguer d'éventuels clusters. Ces responsables Covid ont été maintenus dans leur fonction depuis 2021.

Les consignes sanitaires propres à garantir la santé et la sécurité des salariés (mesures organisationnelles, limitation des déplacements professionnels, nettoyage des locaux, consignes de ventilation des espaces de travail, distribution d'équipements de protection individuelle (EPI), formation et information, confinement des cas contacts, jauge, suivi de l'état de santé des salariés, etc) ont permis de limiter la propagation du virus au sein des entités et ainsi les conséquences de la pandémie sur l'activité du Groupe au plus fort des pics épidémiques. Malgré la fin des mesures sanitaires, la Direction RH ainsi que les responsables Covid continuent de communiquer sur l'importance du respect des gestes barrière en entreprise afin d'éviter toute propagation du virus.

Le Groupe ambitionne à court terme la certification ISO 45001 de ses filiales, afin de répondre aux principaux objectifs de la norme, qui sont l'amélioration de la sécurité des employés, la réduction des risques sur le lieu de travail et la création des conditions de travail meilleures et plus sûres.

#### Mesure de la performance :

En 2022, sur les sites français, 45 accidents du travail dont 38 accidents du travail avec arrêt (contre 25 en 2021) et 3 accidents de trajet (contre 1 en 2021) ont eu lieu : ils concernent 17 sites. Le taux de fréquence de 2022 est de 23,94 % (18,98 en 2021 hors filiales nouvellement intégrées,

27,65% en comptant les filiales nouvellement intégrées), le taux de gravité est de 1,53 (1,35 % en 2021). Le TRIR est de 5,67 % en 2022, il était de 5,01% en 2021.

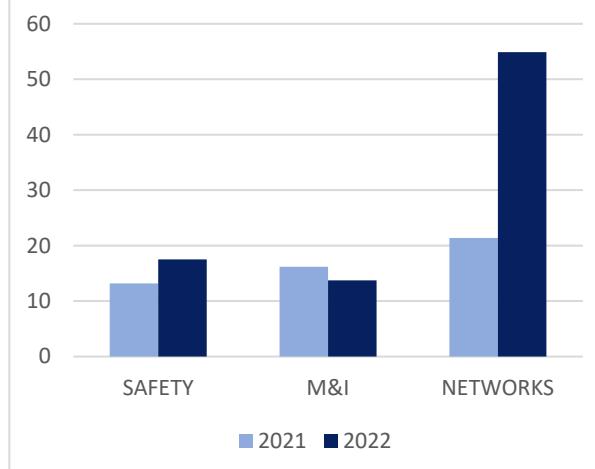
Concernant les 11 sites étrangers inclus dans le périmètre, 17 accidents du travail dont 3 accidents avec arrêt (contre 2 en 2021) et 1 accident de trajet (contre 0 en 2021) ont eu lieu. Le taux de fréquence est de 8,70 % (contre 5,56 % en 2021) et le taux de gravité est de 0,10 % (contre 0,02 % en 2021). Le TRIR est de 9,86 %. En 2021, il était de 11,29 %.

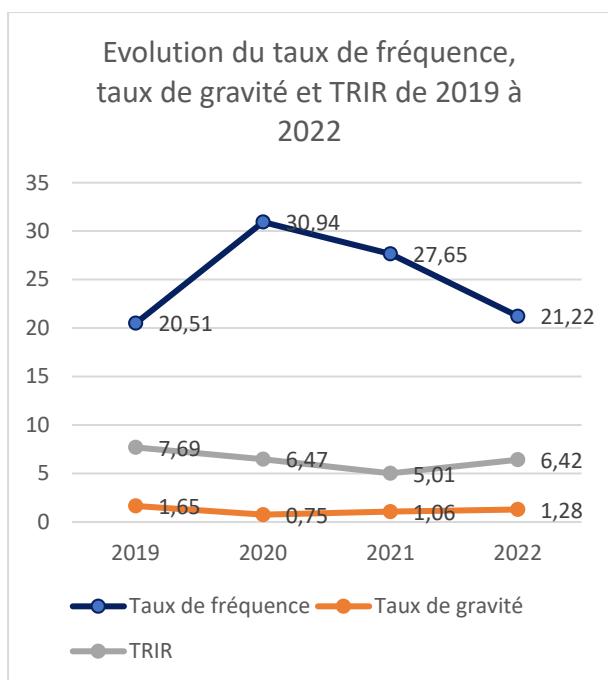
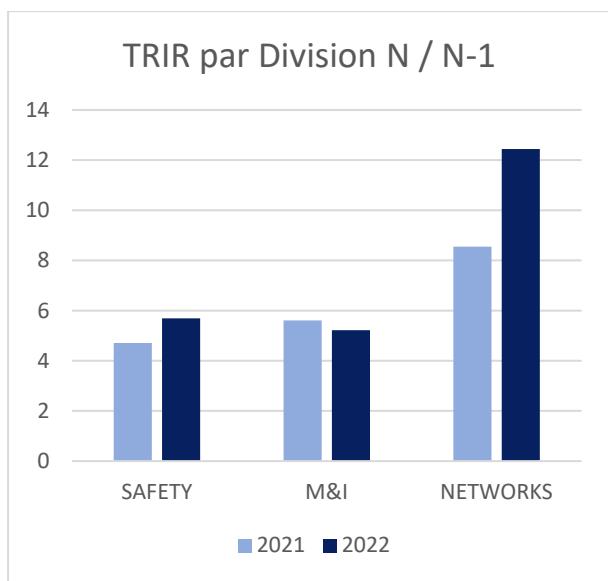
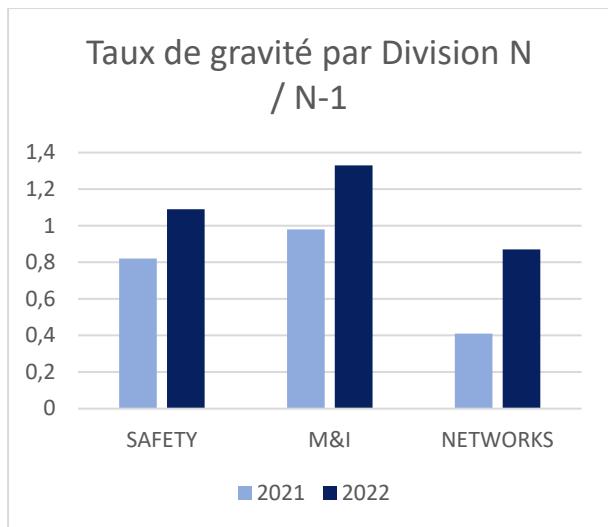
Au niveau du Groupe, pour les filiales incluses dans le périmètre, le taux de fréquence des accidents du travail est de 21,22 % (contre 16,11 % en 2021). Le taux de gravité quant à lui est de 1,28 % (contre 1,06 % en 2021). Le TRIR du Groupe, est quant à lui de 6,42 %. Il était de 5,01 % en 2021.

Indicateur	Périmètre	2021	2022
Taux de fréquence	France	18,98	23,94
	Etranger	5,56	8,70
	Groupe	16,11	21,22
Taux de gravité	France	1,35	1,53
	Etranger	0,02	0,10
	Groupe	1,06	1,28
TRIR	France	5,01	5,67
	Etranger	11,29	9,86
	Groupe	5,01	6,42

Le taux de fréquence des accidents du travail ainsi que le TRIR ont été définis dans le contrat de crédit senior du Groupe NOVARC et font l'objet d'objectifs qui seront intégrés à la DPEF 2023.

Taux de fréquence par Division  
N / N-1





L'augmentation du taux de gravité et TRIR peut être expliquée principalement par l'ajout de filiales au périmètre du Bilan social, en France comme à l'étranger. Malgré l'intégration en 2021 de deux nouvelles filiales, le taux de fréquence des accidents du travail a largement diminué sur l'exercice 2022 : nous constatons une baisse de près de 23% du taux de fréquence. Il y a donc eu moins d'accidents du travail avec arrêt en 2022.

3 sites représentent près de 54 % des accidents du travail en France et à l'étranger. La majorité des accidents du travail provient de l'une des sociétés intégrées au Groupe NOVARC au cours de l'exercice 2021. Il s'agit d'un site industriel de taille conséquente où beaucoup de pièces métalliques lourdes avec des extrémités saillantes sont réalisées en production puis manipulées en logistique. Il y a ainsi différents types d'accidents tels que des chocs, coupures ou écrasements principalement. L'intégration de ce site dans le Groupe NOVARC et la prise de fonction d'une nouvelle QHSE dans la société permettra de faire baisser les taux relatifs à la santé et la sécurité au travail.

Les actions correctives suivantes sont mises en place sur les sites pour limiter les accidents :

- ❖ Visites mensuelles de sécurité du responsable QSE et du responsable de pôle afin de détecter les risques potentiels non traités.
- ❖ Mise à jour des risques présents dans le document unique.
- ❖ Amélioration continue des postes de travail.
- ❖ Remontée de toutes les situations à risque à la Direction par des alertes sécurité.
- ❖ Analyse de tous les AT et évaluation des risques afin de les corriger.
- ❖ Sensibilisation et formation des collaborateurs.

## 5.2.2. Risques sociaux liés à l'absentéisme

### ❖ Politique & Actions

Comme toutes les entreprises du secteur privé, NOVARC est impacté par le taux d'absentéisme, facteur de baisse de la productivité et de la valeur ajoutée et l'un des enjeux forts du Groupe est de le réduire. Mais identifier les causes profondes de l'absence permet une meilleure prévention de l'absentéisme, en agissant sur les facteurs de risques et en développant les facteurs d'engagement.

En France, l'absentéisme s'est stabilisé dans secteur privé d'après la nouvelle édition du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale, publiée en septembre 2021. Ce taux est passé de 4,72% en 2017 à 5,10% en 2018 puis à 5,11 % en 2019 et à 6,87 % en 2020. Le dernier rapport publié en 2022 a mesuré le taux d'absentéisme à 6,19% en 2021. Derrière ces chiffres se cachent des disparités fortes entre secteurs d'activités et entre localisations régionales.

### Mesure de la performance :

Le taux d'absentéisme dans les filiales françaises est de 5,68 % au 31/12/2021 contre 4,98 % au 31/12/2021.

Le taux d'absentéisme dans les 11 filiales étrangères incluses dans le périmètre est de 4,71% au 31/12/2021 contre 3,27 % au 31/12/2021.

Le taux d'absentéisme au niveau du Groupe est de 5,51 % au 31/12/2022 contre 4,63 % au 31/12/2021.

Indicateur	Périmètre	2021	2022
Taux d'absentéisme	France	4,98	5,68
	Etranger	3,27	4,71
	Groupe	4,63	5,51

12 filiales françaises sur 30 sont au-dessus du taux d'absentéisme moyen du Groupe et du taux moyen du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale. Les variations annuelles s'expliquent notamment par l'intégration de nouvelles filiales dans le périmètre du Bilan social français et étranger.

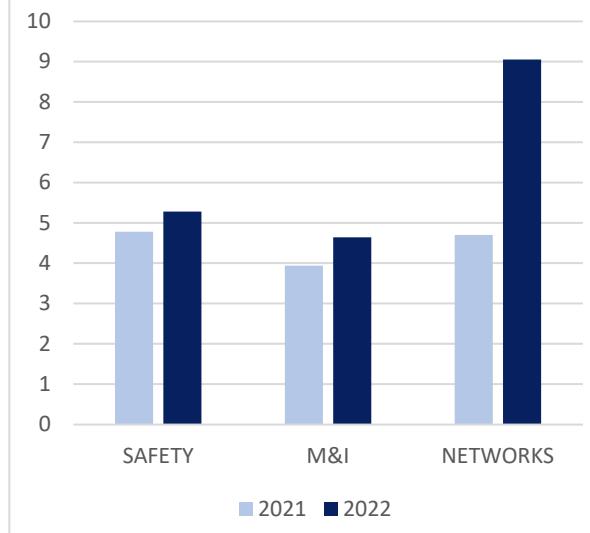
Le taux d'absentéisme est exprimé en pourcentage et correspond au nombre total d'heures d'absence sur le nombre total d'heures travaillées théoriques. Les motifs d'absence pris en compte dans cet indicateur sont :

- les absences pour maladie,
- les absences relatives à des accidents de travail (ou de trajet).

Les absences autorisées ou prévues (de type congés, événement familial) ne sont pas retenues dans cet indicateur.

La santé et la sécurité au travail est un axe majeur pour le Groupe NOVARC, et est devenu année après année, une véritable culture d'entreprise. L'esprit d'équipe et l'engagement des collaborateurs sont au cœur de la stratégie de croissance durable du Groupe NOVARC. La bonne santé et la sécurité de nos collaborateurs est donc un enjeu stratégique.

Absentéisme par Division N/N-1

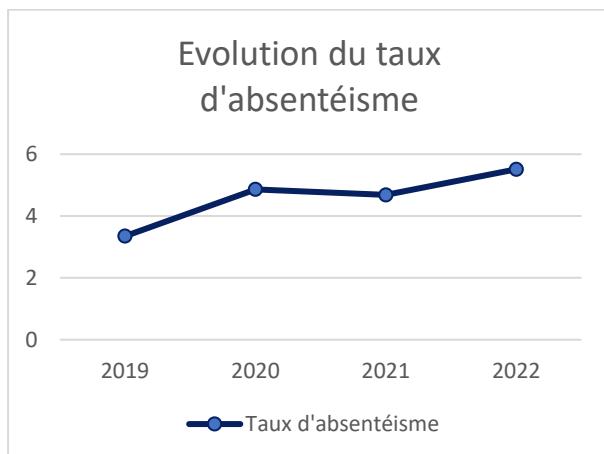


5 sociétés du Groupe ont un taux d'absentéisme supérieur à 10%. 4 sociétés sont situées en France, 1 société est située à l'étranger.

En comparant les résultats de l'exercice N-1 et N, on constate une large augmentation sur la division NOVARC NETWORKS : L'intégration des deux nouvelles filiales dans le périmètre social a largement contribué à l'augmentation du taux

d'absentéisme (sociétés représentant près de 11,5% de l'effectif total du Groupe). L'augmentation est également due au fait que nous avons ajouté des filiales étrangères dans le périmètre du bilan social en 2022.

A périmètre constant, le taux d'absentéisme est similaire à celui de 2021.



En raison de l'intégration de nouvelles filiales dans le Bilan social français et étranger, ainsi que des difficultés rencontrées dans l'implémentation du logiciel TENNAXIA dans les filiales, la répartition des absences en fonction du sexe, de l'âge et du statut ne peut être publiée pour l'exercice 2022.

L'objectif du Groupe est de ramener le taux d'absentéisme au niveau de la moyenne nationale. Des plans d'actions sont mis en place dans les filiales concernées afin de ramener le taux d'absentéisme au niveau de la moyenne nationale :

- Sensibilisation et formation du personnel aux gestes et postures pour lutter contre les TMS et à la gestion du stress par des organismes externes avec l'appui de la médecine du travail ;
- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CSE après l'AT ; Revue des AT lors de chaque réunion CSE ;
- Revue du document unique 1 à 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques. La dernière mise à jour pour la plupart des filiales intègre le risque Covid ;
- Création d'événements sociaux divers pour renforcer la cohésion d'équipe.
- Former les managers de proximité à la gestion des conflits ;
- Mise en place d'un entretien systématique à chaque retour d'absentéisme longue durée.

La Direction RH cherche une solution durable pour uniformiser les données sociales des filiales françaises et étrangères incluses dans le périmètre du bilan social. Pour ce faire, la Direction RH a opté pour la solution SIRH qu'elle développe actuellement en étroite collaboration avec le Service Informatique du Groupe NOVARC. Cette solution permettra, dès l'exercice 2023, de quantifier le nombre d'effectifs formés, ainsi que le nombre d'entretiens individuels et professionnels passés. En raison cependant des disparités existantes entre les différents pays, l'uniformisation des données ne peut être totale.

### **5.2.3. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents**

Le capital humain est au centre des préoccupations des entreprises car c'est grâce à ce capital qu'elles peuvent développer leur performance et imposer leur place sur le marché. Le Groupe NOVARC est confronté, comme beaucoup d'entreprises, au problème du recrutement de potentiels dont il a besoin pour développer son activité, se transformer et conquérir de nouvelles parts de marché. NOVARC est face à un double défi : Faire venir les candidats susceptibles de correspondre au profil attendu – de plus en plus difficile au regard de la raréfaction de certaines compétences – et fidéliser les collaborateurs déjà présents.

#### **❖ Politique & Actions**

L'un des enjeux capitaux de notre Groupe est de recruter des talents hommes et femmes en adéquation avec sa forte croissance et de maîtriser leur attraction et leur rétention.

Le Groupe a recruté en 2017 une Responsable du recrutement afin d'accompagner les filiales dans leurs embauches et mettre en place un processus de recrutement performant.

Une Responsable Gestion des carrières accompagne les collaborateurs du Groupe pour favoriser leur mobilité interne.

Pour attirer les talents, notre Groupe met en œuvre une politique de rémunération incitative.

En matière de dialogue social, la Direction de NOVARC a pris l'engagement fort de la redistribution d'une partie des résultats obtenus au travers de la conclusion d'accords d'intéressement par toutes les filiales françaises du Groupe et récemment, dans certaines filiales étrangères du Groupe.

Afin de favoriser l'attractivité de l'entreprise, l'engagement, la fidélité et la motivation des

salariés, le Groupe a mis en place une stratégie à long terme, sa **Marque Employeur**, reposant sur des valeurs profondément ancrées dans l'ADN du Groupe et destinée à :

- Promouvoir l'engagement et la fierté de faire partie du Groupe et des sociétés qui le composent ;
- Attirer et développer de nouveaux talents ;
- Véhiculer les valeurs et les actions qui définissent la culture du Groupe et des sociétés qui le composent ;
- Offrir un cadre de travail qui correspond le mieux aux attentes des salariés actuels ou futurs.

Des plans d'action ont été récemment définis, avec des objectifs à court terme, afin de communiquer, grâce à un Management fort, sur l'identité du Groupe de manière interne (auprès des salariés), et externe (auprès des candidats). A titre d'exemple :

- Élaborer un document synthétique de présentation du Groupe : 30/06/2022 ;
- Identifier les écoles cibles et salons en fonction des métiers en tension et des besoins futurs du Groupe : 30/09/2022 ;
- Identifier, accompagner et/ou former les salariés « ambassadeurs » du Groupe pour intervenir auprès des écoles et témoigner dans la communication interne/externe : 30/09/2022 ;
- Systématiser la publication des offres d'emploi interne du Groupe : 30/06/2022 ;
- Favoriser les mobilités internes, notamment géographiques : minimum 3 mobilités sur 2022 : 30/09/2022.

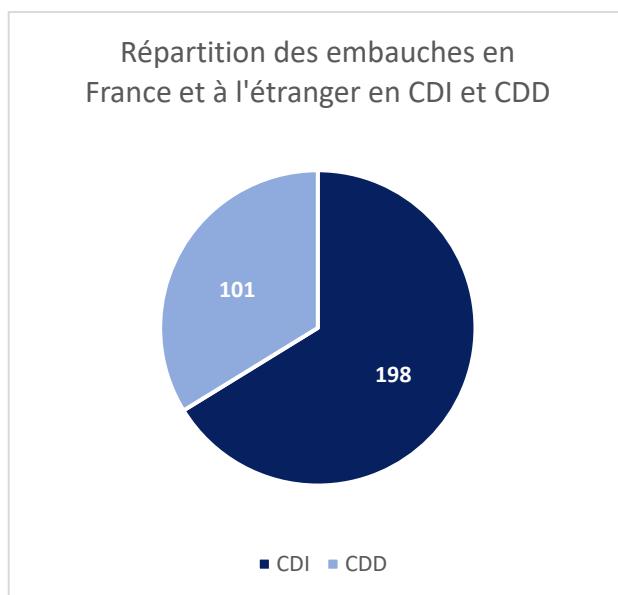
D'autres plans d'action ont été mis en place en 2022 dans le cadre de la Marque Employeur du Groupe NOVARC.

## Mesures de la performance :

Au 31/12/2022, le Groupe comptait 1 269 salariés, dont 1 198 salariés dans les filiales incluses dans le périmètre social, répartis de la manière suivante : 238 salariés à l'étranger et 960 salariés en France dans les filiales incluses dans le bilan social. 71 salariés à l'étranger ne font pas partie du périmètre du Bilan social.

Le nombre total de salariés était de 920 salariés en France et 226 salariés à l'étranger (dont 205 dans le périmètre social), soit un total de 1158 salariés au 31/12/2021, soit une hausse de 111 salariés, dont 63 dans la filiale nouvellement intégrée dans le Groupe.

### - Nombre d'embauches pendant l'exercice 2022 :



En 2022 le nombre d'embauches dans les filiales intégrées au périmètre est de 299 (contre 160 en 2021), dont 181 embauches en France (contre 118 en 2021). Le nombre d'embauche en CDI en France, dans les filiales intégrées au périmètre est de 132 en 2022, contre 96 en 2021. Dans les 11 filiales incluses dans le périmètre à l'étranger, 118 embauches (contre 42 embauches en 2021), dont 66 embauches en CDI ont été réalisées au cours de l'année 2021. Au niveau du Groupe, il y a donc eu 198 embauches en CDI (contre 122 en 2021).

Embauches CDI / CDD	2021	2022
<b>FRANCE</b>	<b>118</b>	<b>181</b>
CDI	96	132
CDD	22	49
<b>ETRANGER</b>	<b>42</b>	<b>118</b>
CDI	26	66
CDD	16	52
<b>Total Embauches</b>	<b>160</b>	<b>299</b>

A noter que la répartition des embauches en France est de 45 % dans la Division NOVARC SAFETY et 30 % dans la Division MOTION & INDUSTRY, et de 25 % dans la Division NOVARC NETWORKS. La répartition des embauches à l'étranger est de 45 % dans la Division NOVARC SAFETY et 55 % dans la Division NOVARC MOTION & INDUSTRY. Il n'y a pas eu d'embauches à l'étranger dans la Division NOVARC NETWORKS.

Répartition des embauches en % / division et zone géographique	2021	2022
<b>FRANCE</b>		
SAFETY	58 %	45 %
M&I	41 %	30 %
NETWORKS	-	25 %
<b>ETRANGER</b>		
SAFETY	14 %	55 %
M&I	86 %	45 %
NETWORKS	-	-

\*\*\*

Sur le périmètre France, 146 départs (hors mutations et promotions) ont eu lieu en 2022 contre 106 en 2021 soit un taux de départ de 15,20 % en 2022 contre 13,59 % en 2021, sans compter les 8 mutations comptabilisées. Au total, dans les filiales françaises intégrées au périmètre, le nombre de départs est évalué à 154 (contre 118 en 2021). A l'étranger, il est évalué à 42 (contre 24 en 2021), soit un taux de départ de 17,65 % (contre 11,70% en 2021), sans compter les 3 promotions comptabilisées.

Le Groupe a donc connu 188 départs (*i.e. démissions, ruptures conventionnelles, décès, départs volontaires à la retraite ou préretraite, fin de période d'essai, licenciements économiques, autres licenciements, fin de CDD*), ainsi que 3 promotions et 8 mutations/transferts, contre 130 en 2021, dont 2 promotions et 14 mutations, avec un taux de départ estimé à 15,70 % (contre 13,8 % en 2020).

	Départs	2021	2022
FRANCE	<i>Causes communes*</i>	106	146
	<i>Mutations</i>	12	8
	<i>Promotions</i>	0	0
	<b>Total départs France</b>	<b>118</b>	<b>154</b>
	<b>Taux de départs*</b>	<b>13,59 %</b>	<b>15,20 %</b>
ETRANGER	<i>Causes communes*</i>	24	42
	<i>Mutations</i>	4	0
	<i>Transferts / Promotions</i>	2	3
	<b>Total départs étranger</b>	<b>30</b>	<b>45</b>
	<b>Taux de départs*</b>	<b>11,70 %</b>	<b>17,64 %</b>
GROUPE	<i>Causes communes*</i>	130	188
	<i>Mutations</i>	16	8
	<i>Promotions</i>	2	3
	<b>Total départs Groupe</b>	<b>148<sup>8</sup></b>	<b>199</b>
	<b>Taux de départs Groupe*</b>	<b>13,80 %</b>	<b>15,70 %</b>

\*Hors promotions, mutations et transferts

En France, 0 salariés ont été promus en interne en 2022, contre 0 en 2021.

43 % des collaborateurs des filiales françaises qui font partie du Périmètre ont pu bénéficier des dispositions d'un accord d'intéressement conclu avec leur entreprise, correspondant à 417 salariés sur le périmètre français. 206 salariés en France, dans les filiales incluses dans le périmètre de consolidation de la DPEF, soit 21,45 % des salariés au 31/12 dans le périmètre français ont bénéficié du mécanisme de participation.

Un indicateur relatif au turnover des salariés est utilisé pour apprécier l'évolution du climat social et la motivation des collaborateurs dans les filiales.

Le taux de turnover en France est de 17,54 % en 2021 (((181 entrées + 146 départs) / 2) / 932 X 100 = 17,54 %), contre 14,64 % en 2021.

Le taux de turnover à l'étranger, est de 35,40 % en 2021 ((118 entrées + 42 départs) / 2) / 226 X 100 = 35,40 %) contre 17,46 % en 2020.

Le taux de turnover consolidé du Groupe pour l'exercice 2021 est donc de 21,03 % (((299 entrées + 188 départs) / 2) / 958 X 100 = 21,03 %), contre 15,2 % en 2020.

Turnover en %	2021	2022
France	14,44 %	17,54 %
Etranger	17,46 %	35,40 %
Groupe	15,2 %	21,03 %

Le suivi du turnover des salariés indique que le Groupe a maintenu une politique de recrutement dynamique en 2022. La création nette d'emploi (nombre de recrutements moins l'ensemble des départs) est de 111 personnes sur l'année 2022 (contre 30 en 2021).

Le taux de turnover a augmenté de près de 38% : ce constat est à modérer car le périmètre du reporting social a considérablement augmenté (nous passons de 6 sociétés faisant l'objet du reporting à 11 sociétés). De plus, l'intégration des deux nouvelles filiales en 2021, comptabilisant près de 11% de l'effectif total du Groupe a contribué à l'augmentation de ce taux. Nous pourrons constater, sur l'exercice 2023, les réels impacts des données transmises. En effet, le taux de départ quant à lui n'augmente pas aussi fortement que le taux de turnover. Nous devons également nuancer ce taux car 42 départs sont liés à une fin de CDD.

Le taux de turnover à l'étranger est élevé en comparaison au taux 2021. En effet, à l'issue de la période pandémique de 2021, certaines sociétés ont recommencé à embaucher des salariés. En raison de la tension présente sur le marché de l'emploi, certains nouveaux embauchés n'ont pas pu aller au bout de leur mission et il a été nécessaire de trouver des remplaçants. Toutes les embauches et les départs étant comptabilisés, ce taux est donc plus élevé en 2022 qu'en 2021. Il devrait se stabiliser pour l'exercice 2023.

<sup>8</sup> Donnée publiée en 2021 : 140 départs, mutations et promotions comprises. Il s'agit d'une coquille ayant été corrigée en 2022.

## **5.2.4. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers.**

Le Groupe NOVARC est confronté au problème de la montée des compétences sur certains métiers techniques et de la nécessité de se montrer sur la scène internationale. D'une part, NOVARC se trouve face à un marché de l'emploi cristallisé. D'autre part, les formations externes sur certains métiers techniques nécessaires au développement du Groupe sont en déclin. Sans ces compétences, il devient difficile d'avancer et de se développer sur un marché toujours plus compétitif.

### **❖ Politique & Actions**

Le Groupe s'est fortement internationalisé au cours de ces dernières années : les collaborateurs à l'étranger représentent près de 20% des salariés au 31/12.

L'objectif de NOVARC est de favoriser la communication ainsi que la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe.

Pour ce faire, NOVARC, au travers de son Ecole de formation interne NOVARC ACADEMY a mis en place des formations en anglais.

En 2018, la Direction RH a créé le poste de Responsable de formation et a promu l'une de ses collaboratrices à cette fonction avec pour objectif de rationaliser et d'optimiser la politique de formation du Groupe à partir de 2020. La politique formation du Groupe NOVARC, impactée par la crise sanitaire de 2020, n'a pas pu être développée comme prévu, mais devrait l'être progressivement.

Au cours des dernières années, la Responsable de formation a effectué des visites sur tous les sites français pour former et faire adhérer les Directeurs généraux des filiales à la politique formation Groupe.

L'objectif à court et moyen terme est de traduire les orientations stratégiques de la formation en fonction de la pyramide des âges, de l'ancienneté des collaborateurs, de l'évolution des postes et des métiers, des salariés et des difficultés de recrutement sur des métiers en tension. (Régleur/Opérateur sur centres et tours CN, soudeur, fondeur, plasturgie, commerciaux etc...).

Ces métiers en tension sont liés aux bassins d'emploi dans lesquels sont situées certaines filiales.

Une politique de formation sur site d'apprentis ou de jeunes intérimaires a été mise en place par les filiales concernées.

Des formations à certains métiers sont dispensées par notre école de formation interne depuis le début de l'année 2020.

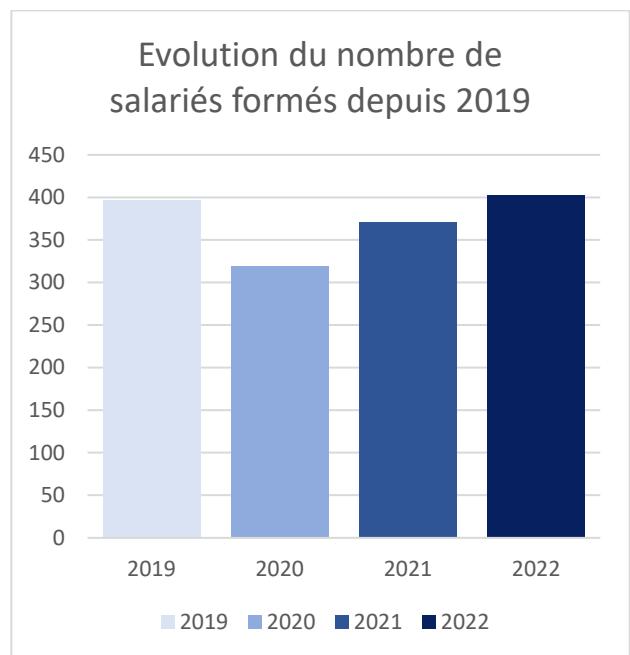
Les résultats pourront progressivement être intégrés dans la déclaration de performance extra-financière dans les prochains exercices.

En matière de lutte contre les discriminations et de promotion des diversités, notre Groupe tend à réduire les disparités de répartition entre les hommes et les femmes suivant les catégories socio-professionnelles.

En matière de mesures prises en faveur des personnes handicapées, notre Groupe a pris des mesures pour leur embauche, le recours aux services de sociétés employant des personnes handicapées (CAT ou ESAT), ou le versement de contributions à l'AGEFIPH.

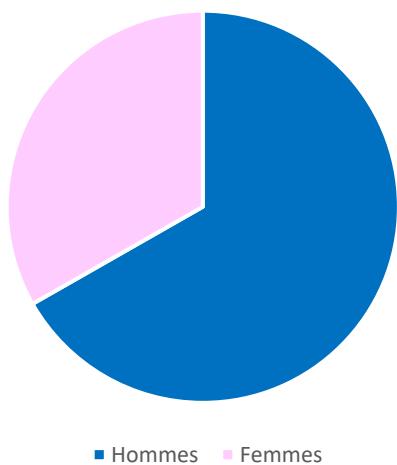
### **Mesure de la performance :**

- Nombre de salariés formés en langues : 24
- 33,63 % des salariés inclus dans le périmètre du bilan social ont participé à une formation au cours de l'exercice 2022 contre 37,63 % en 2021.
- Les mesures résultant d'une analyse stratégique de la politique de formation seront mises en place à court terme.

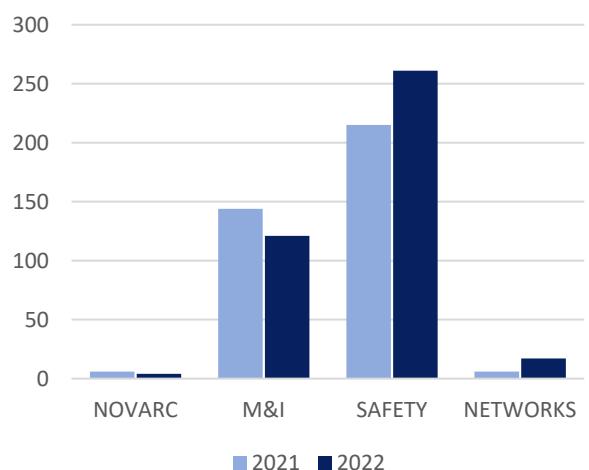


Les résultats obtenus en 2019 sont à nuancer car la nécessité de solder le Compte Professionnel de Formation (CPF) a contribué largement à l'augmentation des valeurs (notamment pour les formations en langue).

Distinction des formations par sexe en 2022



Evolution du nombre de formations par Division N-1 / N



Plusieurs formations, qui concernent l'ensemble des salariés, ne sont pas à renouveler tous les ans et avaient déjà été suivies par les salariés lors des exercices précédents. La majorité des formations réalisées sont des formations règlementaires obligatoires ou liées aux métiers (CACES, formation incendie, manipulation d'engins, etc.).

A périmètre constant, il y a donc eu entre 2021 et 2022, 8,62 % d'effectifs formés en plus. Cette évolution positive peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de salariés dans le Groupe.

## **5.2.5. Risques sociaux liés à la Gestion des compétences : Promouvoir la diversité et l'égalité des sexes.**

Outre la santé et la sécurité au travail, qui sont les priorités du Groupe NOVARC en tant que groupe industriel présent sur la scène internationale, les questions de bien-être au travail, d'égalité des chances et de participation des collaborateurs à la croissance du Groupe font l'objet d'un suivi attentif.

### **❖ Politique & Actions**

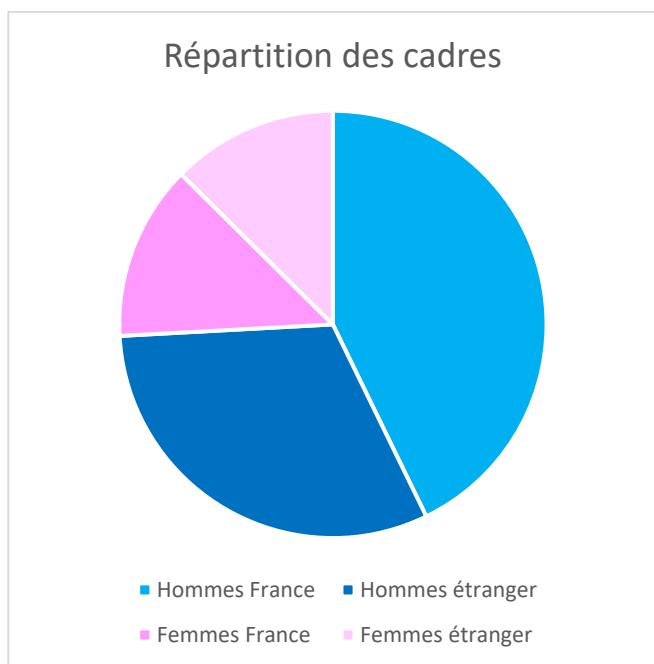
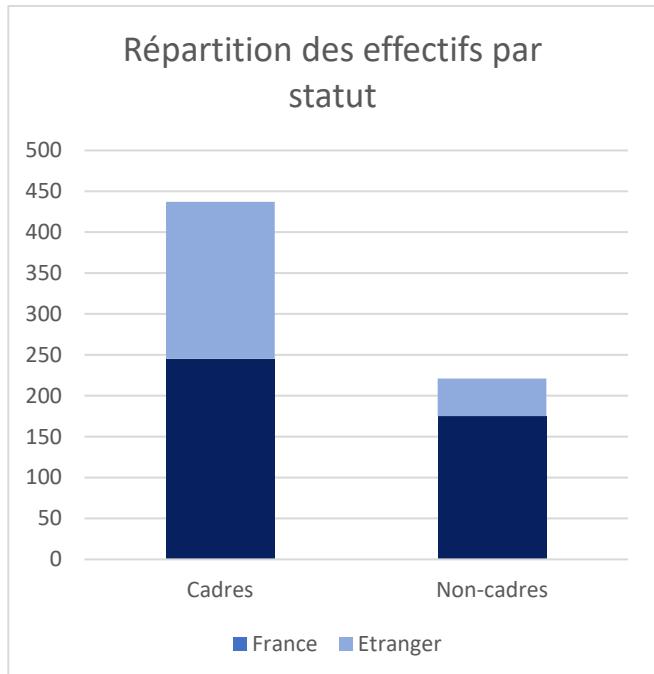
La diversité et l'inclusion font partie de l'ADN du Groupe NOVARC et constituent une richesse pour l'entreprise et un levier essentiel de la performance des équipes présentes au sein de chaque filiale. Le Groupe veille à l'absence de toute discrimination, qu'elle soit liée à l'origine, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle, l'état de santé et/ou le handicap, les opinions politiques, les convictions religieuses ou la situation familiale. Ces valeurs sont réaffirmées clairement dans son Code Ethique.

La lutte contre les discriminations correspondant à un enjeu social important, le Groupe s'est fixé l'objectif de n'avoir aucun cas de discrimination avéré rapporté, notamment via sa ligne d'alerte éthique, contrôlée par le Comité d'éthique du Groupe.

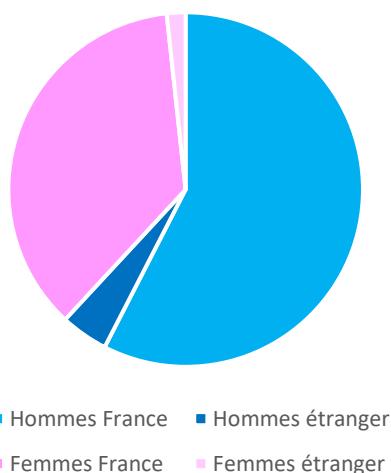
Le Groupe NOVARC valorise et recherche la diversité parmi ses équipes. Le respect mutuel et une politique d'égalité de traitement en matière de recrutement, d'accès aux promotions et de formation professionnelle constituent les leviers d'action principaux. Partout où il est présent, le Groupe NOVARC s'engage à favoriser l'inclusion et à promouvoir la diversité sous toutes ses formes : mixité, nationalités, formations, parcours professionnels, diversité générationnelle, handicap, origines ethniques et sociales. Le Groupe NOVARC reste conscient que dans un environnement industriel où la grande majorité des collaborateurs est affectée aux services d'exploitation, les hommes sont historiquement majoritaires.

### **Mesure de la performance :**

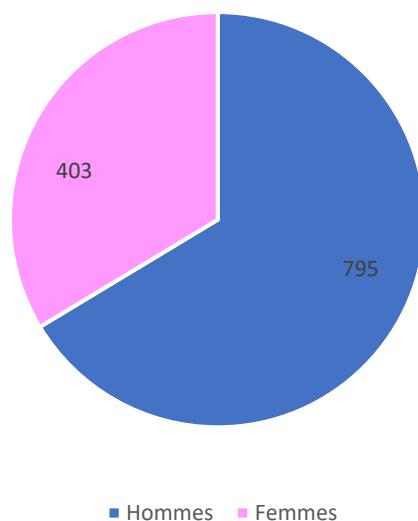
#### **- Répartition des effectifs par sexe et statut en France et à l'étranger :**



## Répartition des non-cadres



## Répartition des effectifs par sexe



Pays	Statut	Sexe	2021	2022
France	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	135	187
		<i>Femmes</i>	46	58
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	377	438
		<i>Femmes</i>	223	277
Etranger	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	119	137
		<i>Femmes</i>	45	55
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	31	33
		<i>Femmes</i>	10	13
Groupe	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	254	324
		<i>Femmes</i>	91	113
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	408	471
		<i>Femmes</i>	233	290

La part Hommes-Femmes est de 35%-65 % pour les entités françaises faisant partie du périmètre. La part Hommes-Femmes est de 29%-71 % pour les

entités étrangères faisant partie du périmètre. La part Hommes-Femmes est de 34%-66% pour les entités françaises et étrangères qui font partie du périmètre, contre 33%-67% en 2020.

Le rééquilibrage entre les hommes et les femmes s'avère difficile sur certains postes de cadres et d'ouvriers du fait de la technicité des métiers des différents sites.

- **Au niveau de La gouvernance du Groupe NOVARC** la proportion entre les hommes et les femmes est la suivante :

	Directoire	%	Conseil de Surveillance	%
<b>Nombre de membres F</b>	1	50	3	33,3
<b>Nombre de membres H</b>	1	50	6	66,7
<b>Total</b>	2	100	9	100

- **Salariés en situation de handicap :**

Dans une logique d'amélioration continue et afin d'être le plus exhaustif possible, le Groupe Projet RSE du Groupe NOVARC a pris en compte, pour l'exercice 2022, 11 filiales étrangères incluses au périmètre social du Groupe, contre 6 en 2021.

Indicateur	Pays	2021	2022
<b>Effectif moyen de l'année</b>	France	762,98	935,20
	Etranger	190,1	224,39
	Groupe	953,08	1159,59
<b>Nombre de travailleurs handicapés</b>	France	31,15	37,74
	Etranger	6	5
	Groupe	34,15	42,74
<b>Part de travailleurs H. sur nombre de salariés au 31/12</b>	France	<b>4,1%</b>	<b>4,04%</b>
	Etranger	<b>3,16%</b>	<b>2,23%</b>
	Groupe	<b>3,58%</b>	<b>3,69%</b>

Le nombre de salariés en situation de handicap en France est supérieur à celui de 2021. En raison de l'augmentation du nombre de collaborateurs 986 à 1198 collaborateurs entre 2020 et 2021 dans le périmètre du bilan social, le taux d'embauche de

salariés en situation de handicap est passé de 3,58% à 3,69% au niveau du Groupe. L'intégration de deux nouvelles sociétés françaises de taille conséquente et de l'intégralité des filiales étrangères<sup>9</sup> a contribué à l'augmentation du nombre de salariés.

En France, Sur les 19 filiales comptant plus de 20 salariés, 13 filiales ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 68% des filiales de plus de 20 salariés incluses dans le périmètre du bilan social français. 2 filiales comptant moins de 20 salariés ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 18 % des filiales de moins de 20 salariés incluses dans le périmètre du bilan social français. En tout 15 filiales incluses dans le périmètre du bilan social français ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 50% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social français.

A l'étranger, les obligations concernant l'embauche de salariés en situation de handicap ne sont pas les mêmes qu'en France. Néanmoins, 2 filiales incluses

dans le périmètre du bilan social étranger ont fait le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, soit 66,7% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social étranger.

En 2022, au niveau du Groupe, ce sont donc 17 filiales, représentant 41,5% des filiales incluses dans le périmètre du bilan social consolidé qui embauchent des salariés en situation de handicap. Les filiales ne répondant pas aux critères ou ne souhaitant pas embaucher des salariés en situation de handicap (pour des raisons, entre autres, d'incompatibilité de poste, de pénibilité du travail, etc.) ont trouvé des alternatives leur permettant de répondre aux exigences légales, en faisant notamment appel à des sociétés employant des personnes atteintes d'un handicap physique et/ou mental ou en versant des contributions aux Organismes compétents.

Cet indicateur pourra être précisé et développé dans les années à venir.

---

<sup>9</sup> A l'exception d'une filiale comptant 8 salariés dont les données n'étaient pas exploitables et de la filiale nouvellement intégrée au Groupe NOVARC en 2022.

## 5.3. LES RISQUES SOCIETAUX

### 5.3.1. Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits

#### ❖ Politique & Actions

NOVARC conçoit et commercialise des produits de sécurité électrique et des produits chimiques qui doivent être conformes à de nombreuses normes. Le Groupe est soumis à deux types de normes :

- Les normes d'application obligatoire, résultat d'exigences légales (règlements européens, décrets nationaux, etc.) ;
- Les normes d'application non obligatoire, que le Groupe a volontairement choisi de suivre afin de répondre aux demandes des clients.

Dans la plupart des cas, la conformité vis-à-vis d'une norme d'application obligatoire doit être certifiée par des laboratoires et/ou des organismes indépendants et notifiés par un État, et ont pour principal objectif d'assurer la sécurité et de protéger la santé des utilisateurs en démontrant la conformité du produit à l'exigence réglementaire.

Les normes non obligatoires sont principalement des normes d'essais qui permettent de déterminer des caractéristiques techniques, qui varient en fonction de chaque produit et de l'usage auquel il est destiné.

La réputation du Groupe NOVARC est fondée sur la qualité et la conformité de ses produits.

La réglementation étant en perpétuelle évolution, NOVARC a recruté un Responsable de la veille réglementaire au sein de la Division NOVARC SAFETY qui suit l'évolution des normes de la Division en vue d'anticiper l'adaptation des produits afin de garantir aux utilisateurs des produits conformes.

Avant la phase de commercialisation, les produits du Groupe NOVARC sont soumis à des tests de conformité dans ses propres laboratoires. Des tests complémentaires effectués par des laboratoires indépendants permettent de qualifier les nouveaux produits à leur utilisation sur le marché de l'électrique. Le Groupe considère qu'il dispose d'équipes de recherche et d'innovation, et peut ainsi concevoir des produits innovants et durables, adaptés aux demandes et aux besoins des clients et respectueuses des réglementations et normes applicables aux activités de chaque entité.

Au sein de la Division NOVARC MOTION & INDUSTRY, chaque Responsable QSE est en charge de la veille réglementaire concernant la réglementation sur les produits chimiques et le règlement REACH.

Chaque produit chimique doit faire l'objet de la rédaction d'une fiche de données de sécurité accessible aux utilisateurs.

Les entités du Groupe NOVARC n'ont connu aucun cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires.

25 filiales du Groupe faisant partie du périmètre de la DPEF (contre 23 en 2021) dont 19 en France et 6 à l'étranger représentant 91 % du CA total du Groupe (contre 86 % en 2021) ont mis en place un système d'amélioration continue et sont certifiées ISO 9001-2015. Le calcul de cet indicateur est aligné avec le périmètre financier (i.e. inclusion des deux acquisitions réalisées lors de l'exercice sur le territoire français).

Dans ce cadre, les 19 Responsables QSE de ces filiales sont également en charge du contrôle qualité et de la conformité des produits du Groupe.

#### Mesure de la performance :

Un indicateur concernant le suivi des normes dans la Division NOVARC SAFETY a été développé et mis en place par l'Expert en Normalisation et Réglementation de la Division et le Directeur Marketing du Groupe NOVARC, en collaboration avec les membres de chaque USP de la Division présente en France et représentant 42 % du Chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 39 % de ses salariés au 31/12.

Grâce à ce travail, il a été identifié 314 sous familles de produits concernées par l'application de 38 normes majeures. Parmi ces sous-familles désignées, 93 se voient appliquer la dernière version des normes.

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place un indicateur de performance des produits non conformes, pour certaines en volume et pour d'autres en pourcentage. 16 filiales ont renseigné le nombre de produits défectueux,

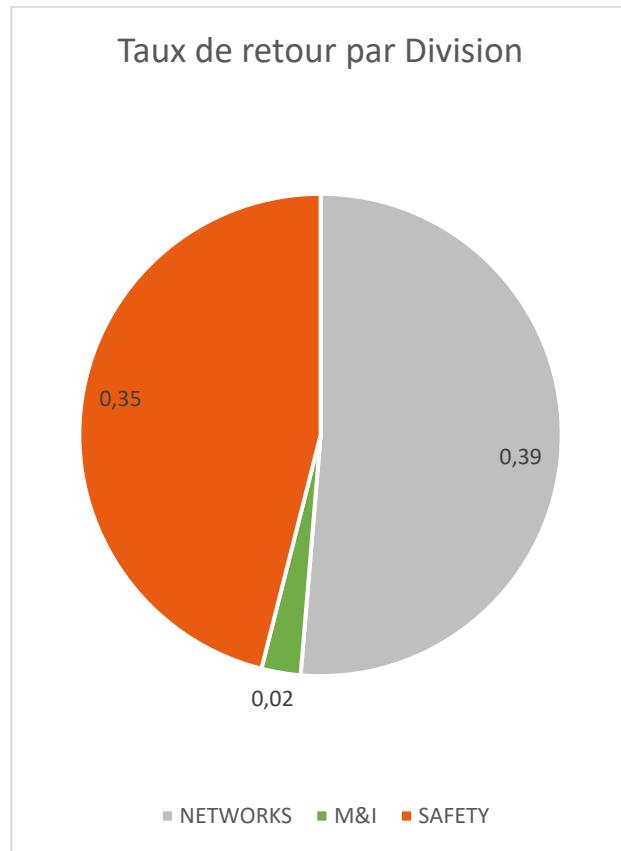
défaillants ou non conformes ayant fait l'objet d'un avoir, d'un retour usine ou d'un échange. Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateurs de non-conformité au cours de l'exercice 2022.

C'est pourquoi le Groupe a décidé de mettre en place un indicateur relatif au taux de retours clients. Certains produits peuvent être non-conformes aux attentes des clients, défectueux ou défaillants, et plus rarement, échapper au contrôle qualité avant mise sur le marché. Pour satisfaire aux besoins des clients, les entités du Groupe NOVARC peuvent avoir mis en place des procédures de retour des produits non-conformes à la demande client ou présentant des vices/défaillances non constatées lors de la livraison, et imputable à la fabrication. Parfois encore, les clients peuvent émettre des réclamations auprès des entités car le produit reçu n'est pas le même que le produit acheté (ex : problème de marquage, cotes incorrectes, mauvaises références, etc.). Récupération de la donnée sur l'interface SAGE ou toute autre interface (préciser quel logiciel a été utilisé).

Afin de calculer cet indicateur, il a été convenu de prendre en compte (i) le nombre de réclamations introduites par les clients de l'entité concernant une demande d'échange, de remboursement ou un retour simple, et (ii) le nombre de produits vendus grâce à l'interface de données (SAGE, etc.) en place dans l'entité.

Le taux de retours ainsi déterminé au niveau du Groupe pour l'exercice 2022 est de 0,25 %. L'indicateur a été implémenté en cours de campagne de reporting RSE, en conséquence des difficultés ont été rencontrées dans le cadre de son implantation. La définition et le process de

collecte des données filiales seront fiabilisés pour le prochain exercice. Il concerne 20 sociétés du Groupe, représentant 44,90 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 52,64 % de effectifs au 31/12. Le taux de retours, pour la Division NOVARC MOTION & INDUSTRY est de 0,02 %, celui de la Division NOVARC SAFETY est de 0,35 %, celui de la Division NOVARC NETWORKS est de 0,39 %.



Cet indicateur sera élargi et approfondi dans la DPEF 2023.

### **5.3.2. Services et relations clients**

#### **❖ Politique & Actions**

Au-delà de la commercialisation d'un produit, le Groupe NOVARC entend accompagner ses clients et assurer un service après-vente de qualité.

La Division NOVARC Energy a mis en place un Service Contrôle et Maintenance (SCEM) concernant 10 familles de produits, accessible depuis son site internet, ainsi qu'une offre de contrôle périodique des matériels de sécurité in situ afin de permettre à ses clients de maintenir son parc de matériels de sécurité en parfait état de fonctionnement et de conformité.

Les 23 filiales du Groupe en France et à l'étranger du Groupe certifiées ISO 9001- 2015, représentant 86 % du CA consolidé et 43 % des salariés au 31/12, ont mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

Les 19 Responsables QSE du Groupe ont également la charge du suivi de l'indicateur de la satisfaction client et ont mis en place des enquêtes de satisfaction clients.

Grâce à son organisation axée sur la simplicité, la flexibilité et la réactivité, le Groupe NOVARC, dans le respect de sa culture centrée sur le client, a pu s'adapter rapidement aux contraintes liées à la crise de la Covid-19 et a pu continuer à servir ses clients pendant les périodes de confinement, mais su également s'adapter aux différentes pénuries de matières premières afin de toujours offrir à ses clients un choix et une quantité de produits adaptés à leurs demandes.

#### **Mesure de la performance :**

##### **- Taux de satisfaction client :**

Le taux de satisfaction de DPEF 2020 et 2021 avait été calculé sur la base d'un périmètre restreint des deux entités commerciales de la division NOVARC SAFETY (ayant obtenu respectivement 79 % et 68 % de satisfaction), couvrant 89,59 % des sociétés commerciales de la Division et 19 % du périmètre ISO 9001 (en chiffre d'affaires), soit 17,25 % du périmètre Groupe (en chiffre d'affaires).

Le taux de satisfaction correspondait à la note moyenne, en pourcentage, obtenue suite aux questions suivantes :

- « Quel est votre niveau de satisfaction globale par rapport à vos autres fournisseurs de matériel de sécurité ? » ; et
- « Quel est votre niveau global de satisfaction concernant votre expérience avec notre service clientèle ? ».

En 2022, le taux de satisfaction moyen, calculé sur la base d'une moyenne pondérée des taux reportés par les entités, et validés en audit, par le nombre de réponses obtenues obtenu grâce aux réponses à ces deux questions était de 73,7 %. La campagne de satisfaction client dans l'une des sociétés commerciales de la Division NOVARC SAFETY a été renouvelée en 2022. La campagne dans la seconde société n'a pas été renouvelée depuis 2020.

Le périmètre de l'indicateur pour la DPEF 2021 a été élargi afin de prendre en compte certaines sociétés effectuant des enquêtes de satisfaction dans les deux Divisions historiques du Groupe NOVARC. Les sociétés auditées pour la DPEF 2022 sont au nombre de 8, dont 3 à l'étranger, et couvrent 30,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 18 % de ses salariés au 31/12. Les campagnes d'enquête de satisfaction n'étant pas annuelles, les résultats pris en compte sont de de 2018 à 2022.

La méthodologie des campagnes de satisfaction client diffère d'une entité à l'autre et nous avons observé une très forte hétérogénéité des données en termes de questionnaires et de traitement des réponses. Néanmoins, les thèmes abordés restent similaires. Les questions récurrentes des filiales posées à leurs clients directs portaient ainsi sur les thèmes suivants :

- Relation client / Service client
- Qualité des produits et des services
- Délai de traitement des commandes
- Réponses aux demandes de devis
- Respect des délais de livraison
- Traitement des réclamations
- Réactivité

Le taux de satisfaction de la Division NOVARC SAFETY prend en compte les résultats de 5 entités de la Division, représentant 22,5 % du CA consolidé du Groupe et 12,8 % des salariés au 31/12. Les taux de

satisfaction respectifs non consolidés de ces 5 entités sont de 98,6%, 75%, 95 %, 79% et 68,4%.

Celui de la Division NOVARC M&I prend en compte les résultats de 2 entités de la Division, représentant 3,6 % du CA consolidé du Groupe et 3,15 % des salariés au 31/12. Les taux de satisfaction respectifs non consolidés de ces 2 entités sont de 85% et 95%.

Celui de la Division NOVARC NETWORKS prend en compte les résultats d'une entité de la Division, représentant 4 % du CA consolidé du Groupe et 2 % des salariés au 31/12. Les taux de satisfaction de cette entité est de 97,8%.

Le taux de satisfaction client ne peut cependant pas être consolidé. En effet, les questionnaires transmis par les filiales du Groupe NOVARC à leurs clients n'étant pas standardisés, il y a une trop forte hétérogénéité des données.

Les dernières campagnes de mesure de la satisfaction clients dans la Division NOVARC SAFETY concernaient :

- 8238 questionnaires envoyés pour la société de commercialisation France de la Division.
- 1839 questionnaires envoyés pour la société de commercialisation Internationale de la Division.

En 2022, la campagne de mesure de la satisfaction client a été renouvelée dans la société de commercialisation France de la Division, avec 20 946 invitations envoyées, soit 154 % d'invitations envoyées en plus qu'en 2020. Sur ces invitations, 27% ont obtenu une réponse (contre 25% en 2020). La diminution du taux de satisfaction dans la division SAFETY est donc due principalement à l'élargissement du panel de clients interrogés.

Les campagnes de mesure de la satisfaction clients dans les autres divisions ne sont pas homogènes et ne permettent pas d'obtenir un résultat consolidé (seules 7 filiales ont répondu avoir réalisé une enquête de satisfaction clients en 2022). La mesure de la performance de l'indicateur de la satisfaction client pour le Groupe ne peut donc pas être calculée en l'état.

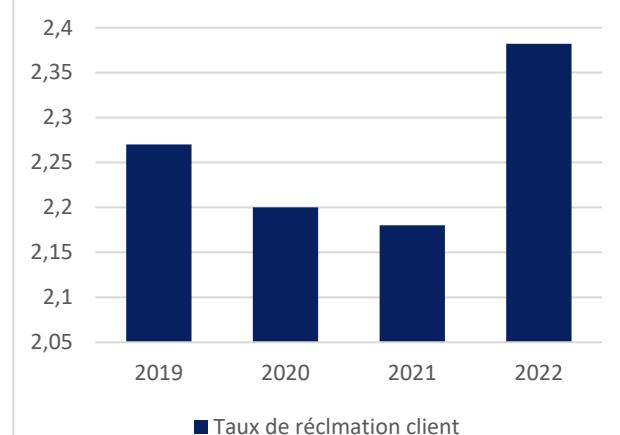
Afin de fiabiliser les données et refléter la réelle satisfaction de ses clients, le Groupe a décidé de mettre en place un nouvel indicateur relatif au taux de réclamation client. Cet indicateur a par ailleurs été défini dans le contrat de crédit séniors du Groupe

et prend en compte toutes les réclamations clients formulées par écrit et tracées dans le progiciel de gestion intégré ou Enterprise Ressource Planning (« ERP »), relativement au nombre total de commandes expédiées et enregistrées dans l'ERP. Le ratio est exprimé en pourcentage entre (i) le nombre de Réclamations Clients formulées par écrit et (ii) le Nombre Total de Commande Livrées.

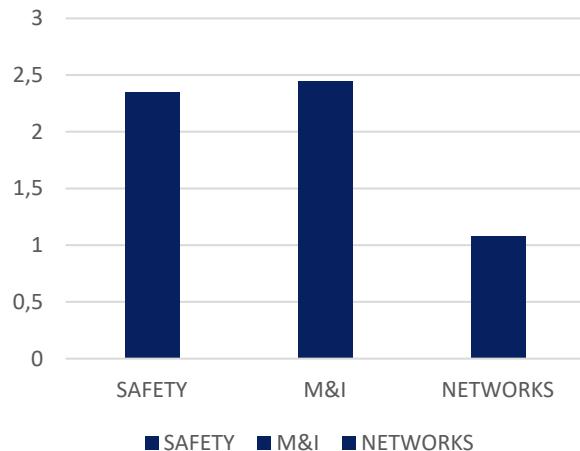
L'amélioration de ce critère ESG démontre la volonté du groupe d'améliorer la satisfaction de ses clients et d'embarquer l'ensemble de ses collaborateurs dans une stratégie opérationnelle d'excellence. Des objectifs chiffrés, qui seront décrits dans la DPEF 2023 ont été quantifiés et un plan d'actions mis en place :

- Renforcement des contrôles qualité à chaque étape du process de fabrication et/ou réception et avant expédition
- Démarche de Certification ISO 10002 des sociétés de commercialisation du Groupe (USC) à compter de 2024
- La réalisation de la trajectoire se traduit opérationnellement par la réduction de près de 140 réclamations chaque année.

Evolution du taux de réclamation client depuis 2019



### Répartition des taux de réclamation client par division en 2022



32 filiales entrent dans le périmètre (contre 25 en 2021) représentant 96,52 % du Chiffre d'affaires du Groupe et 87,74 % des effectifs au 31/12 du Groupe.

Le taux de réclamations clients prend désormais en compte 9 société étrangères (contre 6 en 2021) et 23 sociétés françaises (contre 20 en 2021). Le résultat est à modérer car le nombre de réclamations clients n'a pas été renseigné pour une société.

Cet indicateur sera élargi et approfondi dans la DPEF 2023.

## 6. ANNEXE : Tableaux des données RSE à périmètre constant (hors sociétés nouvellement intégrées)

### 1. Consommation d'énergie (p.34)

Indicateurs	Division	2021	2022	Variation en % N/N-1	2022 à PC	Variation en % N/N-1
Conso. électrique en KWh	SAFETY	5 208 734,55	5 335 016,50	2,42	5 335 016,50	2,42
	M&I	1 962 241,00	1 670 408,23	-14,87	1 670 408,23	14,87
	NETWORKS	363 760,00	8 968 000,00	2 365	3 880 000,00	6,66
	Total	7 207 351,55	7 902 224,73	9,64	7 044 224,74	-2,26
Conso. Gaz naturel en KWh PCS	SAFETY	3 429 903,00	3 233 289,80	-5,73	3 233 289,80	-5,73
	M&I	2 174 553,92	1 883 544,92	-13,38	1 883 544,92	-13,38
	NETWORKS	142 291,00	1 224 048,00	760,24	113 548,00	-20,20
	Total	5 746 747,92	6 340 882,72	10,34	5 230 382,72	-8,99
Conso. Gaz Propane en KWh PCI	SAFETY	1 374,45	8 173,40	494,67	8 173,40	494,67
	M&I	48 498,45	40 879,00	-15,71	40 879,00	-15,71
	NETWORKS	-	92 185,00	-	-	-
	Total	49 872,90	141 237,40	183,19	49 052,40	-1,65
Conso. Gaz Butane en KWh PCI	SAFETY	1 806,43	7 383,70	308,75	7 383,70	308,75
	M&I	-	-	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-	-	-
	Total	1 806,43	7 383,70	308,75	7 383,70	308,75
Conso. fuel domestique en L	SAFETY	39 626,71	31 843,00	-19,64	31 843,00	-19,64
	M&I	28 000,00	23 290,00	-16,82	23 290,00	-16,82
	NETWORKS	-	3 899,00	-	-	-
	Total	67 626,71	59 032,00	-12,71	55 133,00	-18,47
Conso. fuel lourd en L	SAFETY	-	-	-	-	-
	M&I	-	-	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Conso. Diesel en L	SAFETY	199 381,42	147 161,94	-26,19	147 161,94	-26,19
	M&I	170 342,40	225 595,24	32,44	225 595,24	32,44
	NETWORKS	6 900,00	16 717,50	142,28	4 209,00	-39,00
	Total	376 623,826	389 474,69	3,41	376 966,18	0,09
Conso. Essence en L	SAFETY	-	54 354,38	-	54 354,38	-
	M&I	-	32 991,29	-	32 991,29	-
	NETWORKS	-	1 765,00	-	1 765,00	-
	Total	-	89 110,67	-	89 110,67	-

### 2. Consommation d'énergie par unité d'effectifs (p. 35)

Indicateurs	Division	2021	2022	Variation en % N/N-1	2022 à PC	Variation en % N/N-1
Conso. électrique en KWh	SAFETY	9 790,85	9 198,30	-6,05	9 198,30	-6,05
	M&I	4 370,25	3 779,20	-13,52	3 779,20	-13,52
	NETWORKS	1 347,26	4 873,91	261,77	1,49	10,77
	Total	7 150,15	6 552,42	-8,36	6 721,59	-5,99
Conso. Gaz naturel en KWh PCS	SAFETY	6 447,19	5 574,64	-13,53	5 574,64	-13,53
	M&I	4 843,10	4 261,41	-12,01	4 261,41	-12,01
	NETWORKS	5 270,04	6 652,43	26,23	4 367,23	-17,13
	Total	5 701,14	5 257,78	-7,78	4 990,82	-12,46
Conso. Gaz Propane en KWh PCI	SAFETY	2,58	14,09	445,45	14,09	445,45
	M&I	108,01	92,49	-14,38	92,49	-14,38
	NETWORKS	-	501,01	-	-	-
	Total	49,48	117,11	136,70	46,81	-5,40
Conso. Gaz Butane en KWh PCI	SAFETY	3,40	12,73	274,92	12,73	274,92
	M&I	-	-	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-	-	-
	Total	1,79	6,12	241,64	7,05	293,14
Conso. fuel domestique en L	SAFETY	74,49	54,90	-26,29	54,90	-26,29
	M&I	62,36	52,69	-15,50	52,69	-15,50
	NETWORKS	-	21,19	-	-	-
	Total	67,09	48,95	-27,04	52,61	-21,59
Conso. fuel lourd en L	SAFETY	-	-	-	-	-
	NETWORKS	-	-	-	-	-
	M&I	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Conso. Diesel en L	SAFETY	374,78	253,73	-32,30	253,73	-32,30
	M&I	379,38	510,40	34,53	510,40	34,53
	NETWORKS	255,56	90,86	-64,45	161,88	-36,65
	Total	373,63	322,95	-13,57	359,70	-3,73
Conso. Essence en L	SAFETY	-	93,71	-	93,71	-
	M&I	-	74,64	-	74,64	-
	NETWORKS	-	9,59	-	67,88	-
	Total	-	73,89	-	85,03	-

### 3. Emissions de gaz à effet de serre scope 1&2 (p.33/36)

Indicateur	Division	2021	2022	Variation en % N/N-1	2022 à PC	Variation en % N/N-1
Emissions de CO2 scope 1&2	SAFETY	1 915,27	1 847,48	-3,54	1 847,48	-3,54
	M&I	1 326,98	1 495,01	12,66	1 495,01	12,66
	NETWORKS	393,08	53,04	641,05	43,54	-17,92
	Total	3 295,30	3 735,57	13,36	3 386,03	2,75
Emissions de CO2 par salarié scope 1&2	SAFETY	3,60	3,45	-11,18	3,45	-11,18
	M&I	2,96	3,38	14,45	3,38	14,45
	NETWORKS	1,96	2,14	8,74	1,74	-14,64
	Total	3,27	3,23	-5,07	3,23	-1,17

### 4. Consommation d'eau (p.37/38)

Indicateur	Division	2021	2022	Variation en % N/N-1	2022 à PC	Variation en % N/N-1
Consommation en eau en m3	SAFETY	20 681,36	20 781,04	0,48	20 781,04	0,48
	M&I	8 557,36	9 027,61	5,50	9 027,61	5,50
	NETWORKS	186,00	1 157,00	522,04	144,00	-22,58
	Total	29 424,72	30 965,65	5,24	29 952,65	1,79
Consommation en eau en m3 par salarié	SAFETY	37,87	35,83	-7,83	35,83	-7,83
	M&I	19,06	20,42	7,17	20,42	7,17
	NETWORKS	6,29	6,89	-8,72	5 538,46	-19,60
	Total	29,19	25,68	-12,04	28,58	-2,09

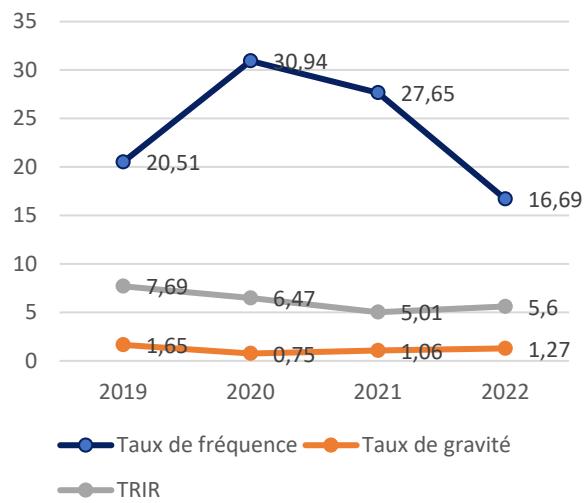
### 5. Production de déchets (p. 41)

Indicateurs	Division	2021	2022	Variation en % N/N-1	2022 à PC	Variation en % N/N-1
Quantité de déchets produits en tonnes	SAFETY	449,80	446,74	-0,68	446,74	-0,68
	M&I	718,60	488,84	-31,97	488,84	-31,97
	NETWORKS	8,30	126,27	1 421,36	9,27	11,65
	Total	1 176,70	1 061,85	-9,76	944,84	-19,70
Dont déchets dangereux	SAFETY	27,98	18,21	-34,90	18,21	-34,90
	M&I	176,32	229,52	30,17	229,52	30,17
	NETWORKS	-	-	-	-	-
	Total	204,30	247,73	21,26	247,73	21,26
Dont déchets non dangereux	SAFETY	421,82	428,52	1,59	428,52	1,59
	M&I	542,28	259,32	-52,18	259,32	-52,18
	NETWORKS	8,30	126,27	1 421,35	9,27	11,64
	Total	972,40	814,11	-16,28	697,11	-28,31
Quantité de déchets recyclés ou valorisés en tonnes	SAFETY	171,30	177,65	3,70	177,65	3,70
	M&I	370,83	265,67	-28,36	265,67	-28,36
	NETWORKS	4,23	4,50	6,38	4,50	6,38
	Total	546,36	447,82	-21,86	447,82	-18,04
Part de recyclage et de valorisation des déchets en %	SAFETY	38,08	39,76	4,42	39,76	4,42
	M&I	51,60	54,34	5,32	54,34	5,32
	NETWORKS	50,96	3,56	-93,01	48,56	-4,72
	Total	46,43	42,17	-9,17	47,40	2,08

### 6. Santé et sécurité au travail (p. 44/45)

Indicateur	Périmètre	2021	2022	2022 à PC
Taux de fréquence par pays	France	18,98	23,9	18,40
	Etranger	5,56	8,70	9,40
	Groupe	16,11	21,22	16,69
Taux de gravité par pays	France	1,35	1,53	1,55
	Etranger	0,02	0,10	0,11
	Groupe	1,06	1,28	1,27
TRIR par pays	France	5,01	5,67	4,41
	Etranger	11,29	9,86	10,66
	Groupe	5,01	6,42	5,60
Taux de fréquence par Division	SAFETY	13,19	17,52	17,80
	M&I	16,17	13,73	13,94
	NETWORKS	21,37	54,87	44,42
Taux de gravité par Division	SAFETY	0,82	1,09	1,10
	M&I	0,98	1,33	1,35
	NETWORKS	0,41	1,83	0,57
TRIR par Division	SAFETY	4,71	5,69	5,79
	M&I	5,61	5,22	5,30
	NETWORKS	8,55	12,44	8,88

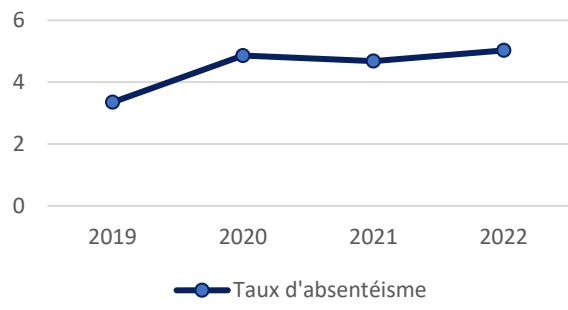
Evolution du taux de fréquence,  
taux de gravité et TRIR de 2019 à  
2022 à PC



**7. Absentéisme (p. 46)**

Indicateur	Périmètre	2021	2022	2022 à PC
Taux d'absentéisme par pays	France	4,98	5,68	5,03
	Etranger	3,27	4,71	5,04
	Groupe	4,63	5,51	5,03
Taux d'absentéisme par Division	SAFETY	4,78	5,28	5,36
	M&I	3,94	4,64	4,69
	NETWORKS	4,7	9,05	5,10

Evolution du taux  
d'absentéisme à PC



**8. Embauches (p.49)**

Embauches CDI / CDD	2021	2022	2022 à PC
FRANCE	118	181	171
CDI	96	132	108
CDD	22	49	35
ETRANGER	42	118	84
CDI	26	66	63
CDD	16	52	49
Total Embauches	160	299	255

## 9. Départs (p.50)

	Départs	2021	2022	2022 à PC
FRANCE	<i>Causes communes*</i>	106	146	114
	<i>Mutations</i>	12	8	8
	<i>Promotions</i>	0	0	0
	<b>Total départs France</b>	<b>118</b>	<b>154</b>	<b>122</b>
	Taux de départs*	13,59 %	15,20 %	14,21 %
ETRANGER	<i>Causes communes*</i>	24	42	37
	<i>Mutations</i>	4	0	0
	<i>Transferts / Promotions</i>	2	3	1
	<b>Total départs étranger</b>	<b>30</b>	<b>45</b>	<b>38</b>
	Taux de départs*	11,70 %	17,64 %	16,67 %
GROUPE	<i>Causes communes*</i>	130	188	151
	<i>Mutations</i>	16	8	8
	<i>Promotions</i>	2	3	1
	<b>Total départs Groupe</b>	<b>148</b>	<b>199</b>	<b>160</b>
	Taux de départs Groupe*	13,80 %	15,70 %	14,72 %

## 10. Turnover (p.50)

Turnover en %	2021	2022	2022 à PC
France	14,44 %	17,54 %	16,45 %
Etranger	17,46 %	35,40 %	36,34 %
Groupe	15,2 %	21,03 %	20,59 %

## 11. Effectifs par sexe et statut (p.54)

Pays	Statut	Sexe	2021	2022	2022 à PC
France	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	135	187	166
		<i>Femmes</i>	46	58	53
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	377	438	340
		<i>Femmes</i>	223	277	423
Etranger	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	119	137	127
		<i>Femmes</i>	45	55	50
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	31	33	32
		<i>Femmes</i>	10	13	13
Groupe	<i>Cadres</i>	<i>Hommes</i>	254	324	293
		<i>Femmes</i>	91	113	103
	<i>Non-cadres</i>	<i>Hommes</i>	408	471	372
		<i>Femmes</i>	233	290	256

## 12. Nombre de salariés en situation de handicap (p. 54)

Indicateur	Pays	2021	2022	2022 à PC
Effectif moyen de l'année	France	762,98	935,20	776,68
	Etranger	190,1	224,39	207,59
	Groupe	953,08	1159,59	984,27
Nombre de travailleurs handicapés	France	31,15	37,74	37,74
	Etranger	6	5	5
	Groupe	34,15	42,74	42,74
Part de travailleurs H. sur nombre de salariés au 31/12	France	4,1%	4,04%	4,86 %
	Etranger	3,16%	2,23%	2,41 %
	Groupe	3,58%	3,69%	4,34 %

## 7. ANNEXE : Rapport OTI



KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# NOVARC S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme  
tiers indépendant, sur la déclaration consolidée  
de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022  
NOVARC S.A.

815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne  
*Ce rapport contient 9 pages*

KPMG S.A., société d'expertise comptable  
et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de  
l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-  
30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des  
commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué  
de cabinets indépendants affiliés à KPMG International  
Limited, une société de droit anglais (« private company  
limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



NOVARC S.A.

*Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,  
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière  
Paris-La Défense, le 13 juin 2023*

## NOVARC S.A.

Siège social : 815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne

## **Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant ou OTI ("tierce partie"), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884<sup>10</sup>, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Des améliorations restent à apporter dans l'organisation du reporting de l'indicateur relatif au retour des produits usine, notamment en ce qui concerne l'application de la définition et la limitation de périmètre opérée sur l'indicateur comme mentionné dans la note méthodologique en paragraphe 4.4 de la Déclaration.

---

<sup>10</sup> Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

- Des estimations ont été mises en œuvre cet exercice sur les données "Déchets" reportées par trois entités qui contribuent à 22% des quantités totales de déchets générés et 5% du chiffre d'affaires du Groupe comme mentionné dans la note méthodologique en paragraphe 4.4 de la Déclaration.

### **Préparation de la déclaration de performance extra-financière**

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

### **Limites inhérentes à la préparation des Informations**

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

### **Responsabilité de l'entité**

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-dessus ; ainsi que

- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>11</sup>.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2023 sur une durée totale d'intervention de trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

<sup>11</sup> ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques<sup>12</sup>, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités<sup>13</sup>.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

---

<sup>12</sup> Promotion de la diversité et de l'égalité des chances ; Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendies/Inondations/tempêtes) ; Impact des activités sur le changement climatique ; Risque lié à l'évolution des normes ; Services et relation clients.

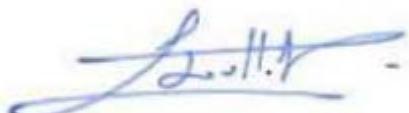
<sup>13</sup> NOVARC S.A. (entités françaises du Groupe) ; REGELTEX ; SFE ; KOCH CHEMIE ; DACD ; MTS ; et FAMECA.

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>12</sup> et couvrent entre 27% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 13 juin 2023

KPMG S.A.



Fabien Damiron  
Associé

Fanny Houlliot  
Expert ESG  
Centre d'Excellence ESG

## **Annexe**

### **Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes**

---

Audits internes et externes dans le cadre de la démarche qualité et sécurité

---

Actions correctives pour limiter les accidents

---

Sensibilisation et formation du personnel aux gestes et postures pour lutter contre les TMS et à la gestion du stress

---

Mesures en faveur des personnes en situation d'handicap et résultats associés

---

Impacts financiers annuels des risques climatiques

---

Investissements pour limiter l'impact des activités du Groupe sur le changement climatique

---

Evaluation des risques de pollution des nouvelles acquisitions

---

Campagne annuelle de mesure de la satisfaction client

### **Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants**

---

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

---

Taux de gravité des accidents du travail

---

Taux d'absentéisme

---

Effectif au 31/12

---

Nombre d'embauches

---

Taux de Turnover

---

Part des salariés ayant participé à une formation au cours de l'exercice

---

Consommation d'énergie (électricité, gaz naturel, fuel, carburant) par unité d'effectif

---

Emissions de CO<sub>2</sub> liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2) par unité d'effectif

---

Consommation d'eau en m<sup>3</sup> par unité d'effectif

---

Sources d'approvisionnement en matières premières par pays et par matière

Part de recyclage et de valorisation des déchets

---

Part du chiffre d'affaires total du Groupe certifié ISO 9001-2015

---

Part de retour produits usine

---

Taux de réclamation client



815 C Chemin du Razas

Z.I. Les plaines

26780 Malataverne

Tel : +33 (4) 75 90 58 00

SIREN : 380 765 131

SIRET (siège) : 380 765 131 00020

Inscription au RCS : 380 765 131 R.C.S. Romans

Numéro de TVA : FR28380765131

Forme juridique : SA à directoire

Capital social : 3 900 446,75 €